

Le Guide du citoyen pour la prévention de la pollution

P2



UN PROJET DE

CIELAP Shelf:
Canadian Institute for Environmental Law and Policy
The Citizens' Guide to Pollution Prevention : P2
RN 27263

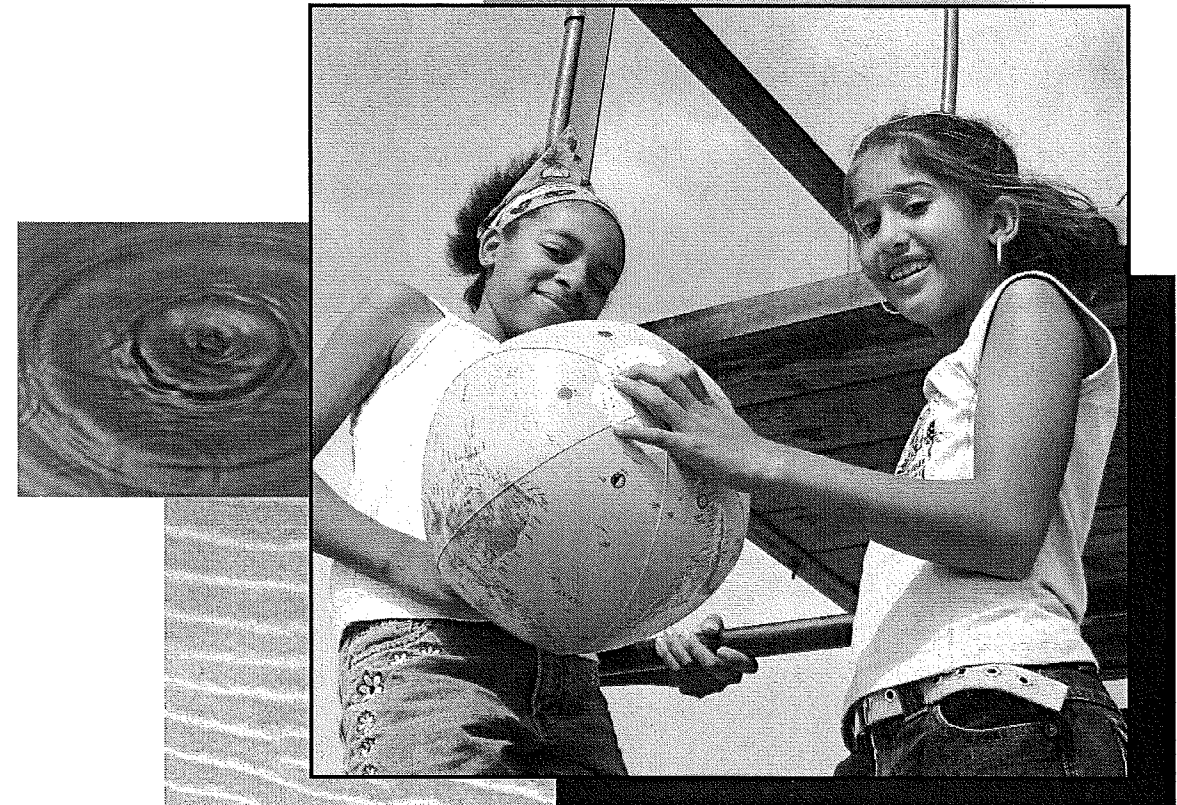
CANADIAN INSTITUTE FOR
ENVIRONMENTAL LAW AND POLICY

L'INSTITUT CANADIEN DU
DROIT ET DE LA POLITIQUE
DE L'ENVIRONNEMENT



Le Guide du citoyen pour la prévention de la pollution

P2



UN PROJET DE

CANADIAN INSTITUTE FOR
ENVIRONMENTAL LAW AND POLICY

L'INSTITUT CANADIEN DU
DROIT ET DE LA POLITIQUE
DE L'ENVIRONNEMENT



Since/August 1970

Remerciements

La publication de ce Guide a été rendue possible grâce au soutien financier du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada.

Un grand nombre de personnes ont contribué à l'élaboration de ce Guide, tant au niveau de l'expertise et des conseils qu'au niveau des commentaires. L'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement (ICDPE) tient à remercier le Centre canadien de la prévention de la pollution (C2P2) et son équipe de recherche et de rédaction, soit Kady Cowan, Tania Del Matto, Deb Foster et Chris Wolnik. Nous souhaitons également remercier Josephine Archbold pour la rédaction de l'introduction de ce Guide, et les membres de l'ICDPE qui ont contribué de diverses façons à l'élaboration de ce Guide, soit Alison Chafe, Susan Holtz, Anne Mitchell, Iana Nikolova et Jolanta Rasteniene.

L'ICDPE voudrait enfin remercier les réviseurs de ce Guide : Heather Birchard et Lynne Robinson-Lewis, du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada; Ray Côté, professeur en études environnementales et Directeur du Eco-Efficiency Centre de l'Université Dalhousie, ainsi qu'Elise Houghton, d'Environmental Education Ontario.

Pour de plus amples informations au sujet de la présente publication, veuillez communiquer avec :

Anne Mitchell, directrice exécutive
Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement
130 Spadina Avenue, Suite 305
Toronto (Ontario)
M5V 2L4
info@cielap.org

ISBN# 1-896588-51-4

© Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement

Fondé en 1970 sous l'appellation de Fondation canadienne de recherche du droit de l'environnement, l'ICDPE est un organisme indépendant et sans but lucratif, voué à la recherche et à l'éducation dans le domaine du droit et de la politique de l'environnement,

130 Spadina Avenue Suite 305
Toronto (Ontario) M5V 2L4
Tél. (416)923-3529
Télec. (416)923-5949
www.cielap.org

Table des matières

Partie I : Introduction	4
Partie II : Qu'est-ce que la prévention de la pollution (P2)?	7
Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?	21
Partie IV : La P2 et vous!	31
Partie V : Conclusion et prochaines étapes	41
Partie VI : Ressources	43
Glossaire	49



Partie 1 : Introduction

« Vous devez être le changement que vous voulez voir se produire dans le monde » — *Mohandis K. Ghandi*

Objectif du Guide

Le 40^e anniversaire de la parution du livre « *Le printemps silencieux* » (Silent Spring) de Rachel Carson nous rappelle que les individus peuvent avoir un impact considérable au niveau de la prévention de la pollution. Au cours des quarante dernières années, plusieurs réussites d'importance au niveau environnemental ont vu le jour, qui ont résulté en une réduction de plusieurs polluants toxiques dans l'environnement (p.ex., des polluants organiques persistants comme le DDT et les BPC). Nous sommes d'avis que les Canadiens peuvent tirer des leçons de ces réussites et en générer de nouvelles.

L'objectif de ce Guide est de mettre à profit la capacité des citoyens à prévenir la pollution. Les citoyens peuvent prévenir la pollution par le truchement de leurs actions individuelles, de leurs comportements en tant que consommateurs, et en faisant pression sur les opérations industrielles et commerciales comme sur les institutions (p.ex., sur nos gouvernements) afin qu'ils mettent en pratique les principes de la prévention de la pollution (P2).

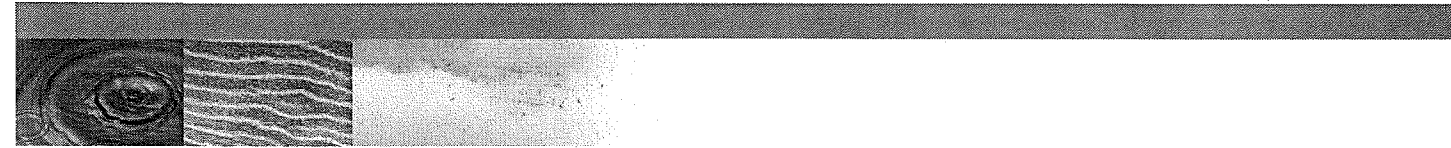
Le Guide du citoyen pour la prévention de la pollution est conçu pour donner aux citoyens (c'est-à-dire, pour vous donner!) les connaissances requises pour commencer à réaliser vos objectifs envers la P2. Et si vous pratiquez déjà la P2, il vous guidera au prochain niveau, en vous fournissant des stratégies visant à introduire les principes de la P2 dans votre voisinage et dans votre milieu de travail. En comprenant les principes de la P2 qui sont mis en application par différentes opérations commerciales et industrielles ainsi que par des institutions, les citoyens peuvent commencer à intégrer ces mêmes principes de P2 dans leurs façons de penser et d'agir, en favorisant la production et la consommation durable. Pour qu'une réduction significative de la pollution dans l'environnement se manifeste, de nouvelles façons de penser doivent prendre racine dans la conscience des Canadiens, que ce soit au niveau de la production, du transport ou de la consommation de marchandises et de services.

Les questions abordées dans ce Guide traitent de la pollution par des toxiques (p.ex., le mercure, les dioxines, les composés organiques volatils (COV) etc.). La Partie VI de ce *Guide* fournit des références sur des conseils à suivre pour prévenir d'autres types de polluants comme les gaz à effet de serre (GHG : p.ex., CO₂, méthane). Il convient de noter que dans beaucoup de cas, l'action de réduire les gaz à effet de serre réduit également la pollution par des toxiques (p.ex., réduire le nombre de véhicules avec un seul occupant réduira de fait les émissions de CO₂ et la pollution de l'air); il faut cependant savoir que les stratégies concernant les gaz à effet de serre sont différentes de celles qui touchent la pollution par des toxiques.

Pourquoi les citoyens devraient-ils se sentir concernés par la P2?

Santé humaine et environnement

La pollution nous affecte tous, mais elle touche plus particulièrement les gens les plus vulnérables dans notre société, soit les jeunes, les personnes âgées et les pauvres. La pollution ne tient pas compte des frontières politiques ou géographiques, ce qui fait que peu importe d'où elle provient, des polluants peuvent se retrouver



dans notre sol, dans notre air, dans notre nourriture et dans notre eau. Certains polluants organiques persistants peuvent voyager sur des milliers de kilomètres. La pollution n'est donc jamais que le problème des autres.

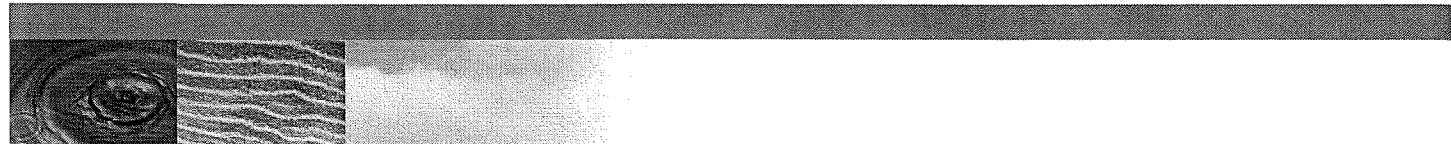
Certains polluants sont toxiques en petites quantités (p.ex., un faible niveau d'ozone (O₃), un composant du smog) ou peuvent s'accumuler sur une plus longue période de temps à des niveaux suscitant l'inquiétude (p.ex., le plomb, le mercure). Nous sommes exposés quotidiennement à un potage toxique renfermant des centaines de polluants en faible quantité. Les scientifiques ne comprennent pas encore l'effet de ce potage toxique sur notre santé et sur la santé de notre environnement. Certains scientifiques croient que la planète Terre est peut-être en train de « se vider de son sang en raison de milliers de petites coupures ».

Certains polluants sont des perturbateurs endocriniens (aussi connus sous le nom de « modificateurs de caractères sexuels ») qui peuvent affecter le développement du fœtus, ce qui peut mener à des déformations et à des anomalies congénitales. Il y a des preuves de ce genre de modificateurs de caractères sexuels dans les Grands Lacs, qui ont entraîné la féminisation chez des amphibiens et des poissons. La complexité des écosystèmes n'est pas totalement comprise et nous en savons très peu sur les effets de la pollution sur les rapports prédateurs-proies. Nous pourrions ne pas être en mesure de comprendre totalement les effets de la pollution à temps, soit avant que ces effets ne puissent être évités ou que nous puissions y remédier rapidement. Les principes de la P2 nous enseignent que nous pouvons réduire la pollution et épargner de l'argent par la fabrication et la consommation plus efficace et durable de produits et de services. La P2 est pleine de bons sens pour nos livres de poche, notre santé et la santé de notre environnement.

Le rôle du citoyen : action individuelle et catalyseur de changement

Beaucoup de polluants peuvent être réduits en appliquant des changements dans nos activités quotidiennes. Ceci inclut des polluants comme l'utilisation cosmétique de pesticides, les gaz d'échappement des voitures et des produits servant au nettoyage de la maison. Plusieurs polluants sont émis par des industries et des opérations commerciales dans la production de produits de consommation. Ce sont des polluants comme des composés organiques volatils provenant de l'utilisation de solvants en impression, lors de l'application de traitements de finition ou d'opérations de dégraissage, de retardateurs de flammes intégrés dans les produits de textiles et de plastique (polybromobiphényle ou PBB), de phthalates dans les produits de plastique, et de colorants utilisés dans la production de papier et de textiles. D'autres polluants sont émis par des industries qui produisent de l'énergie ou des matières premières. Parmi les exemples de ce genre de polluants, on retrouve les déchets radioactifs des centrales nucléaires, les émissions des incinérateurs de déchets, et les sous-produits des opérations d'extraction et de fonte des minéraux. D'autres produits chimiques toxiques sont relâchés intentionnellement dans l'environnement, comme les pesticides utilisés en agriculture, en foresterie et en aquaculture, de même que le sel et les autres agents de déglacage pour les routes et les avions.

Les citoyens peuvent mettre en pratique les principes de la P2 de plusieurs façons, selon l'origine du polluant. Les actions individuelles peuvent résulter en une réduction de certains polluants, et les citoyens peuvent militer en faveur de changements dans les politiques industrielles, commerciales et institutionnelles.



Mettre à profit le pouvoir des citoyens de prévenir la pollution

« Ne doutez jamais qu'une poignée de citoyens engagés et sensés a le pouvoir de changer le monde : de fait, c'est la seule chose qui ait jamais fonctionné » – *Margaret Mead*

Les actions individuelles et issues de la communauté sont un moyen efficace d'aborder la P2 et plusieurs autres questions environnementales. Ce Guide fournit les informations nécessaires afin que les Canadiens puissent identifier les sources de pollution dans leurs communautés, mettre en pratique de façon quotidienne les principes de la P2 et faire pression sur les industries, les entreprises et les gouvernements pour la réduction de ces émissions.

Comment utiliser ce Guide

Le Guide est organisé en 5 sections :

Partie II : Qu'est-ce que la prévention de la pollution (P2)?

Cette section explique les fondements de la P2. Elle décrit ce qu'est la P2, qui sont les principaux joueurs en plus de vous expliquer quelle est la place que vous pouvez occuper.

Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?

Cette section décrit comment la P2 fonctionne dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels. Après avoir lu cette section, vous devriez avoir une bonne idée des types d'activités qui s'y déroulent, des types d'activités auxquelles vous pouvez vous attendre et pour lesquelles vous pouvez militer, en ce qui concerne les industries, les opérations commerciales et les institutions.

Partie IV : La P2 et vous!

C'est dans cette section que qu'on passe de la théorie à la pratique! Après avoir lu cette section, vous devriez avoir quelques outils de plus pour commencer à appliquer les principes P2 dans votre vie de tous les jours, pour passer à un autre niveau d'activités de la P2 et pour militer en faveur de la P2 dans votre communauté et dans votre milieu de travail.

Partie V : Conclusion et prochaines étapes

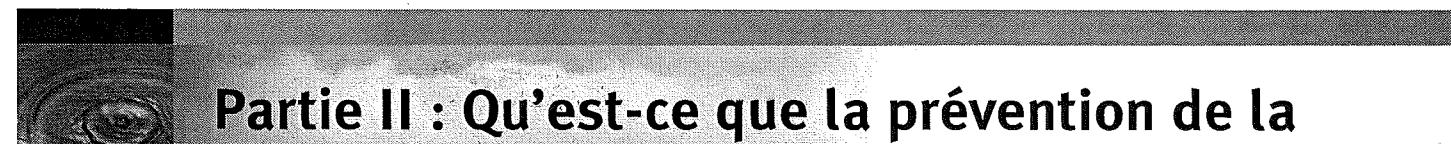
Cette section résume tous les aspects importants qui ont été soulevés dans le Guide, et décrit quelles sont certaines des prochaines étapes pour stimuler les activités de P2 au Canada.

Partie VI : Ressources

Cette section fournit toutes les ressources dont vous avez besoin pour entreprendre vos nouvelles aventures en faveur de la P2!

¹ Professeur E.O. Wilson, biologiste évolutionniste, écologiste et professeur à l'université Harvard.

² <http://www.ec.gc.ca/spse/fiche/index.htm>



Partie II : Qu'est-ce que la prévention de la pollution (P2)?

Il pourrait paraître étrange que nous devions poser la question à savoir « Qu'est-ce que la prévention de la pollution? ». Après tout, chacun sait ce qu'est la pollution. De la même façon, chacun sait aussi ce que signifie le mot prévention.

Naturellement, nous prenons le temps de poser cette question parce que l'idée derrière la prévention de la pollution est plus complexe que la simple signification des mots qui la décrivent. La prévention de la pollution nous oblige à repenser la façon dont nous faisons les choses, les choses de tous les jours comme laver la voiture, et les choses un peu moins courantes comme de penser à comment nous construisons des voitures.

Tout d'abord, définissons ce qu'est la pollution :

La pollution résulte des activités humaines qui rejettent des substances non désirées ou des déchets dans l'environnement, soit dans l'air, dans le sol ou encore dans l'eau, qui contaminent les environs, perturbent les écosystèmes et rendent l'environnement moins sain pour les humains et les autres espèces vivantes.

En second lieu, définissons ce qu'est la prévention :

La prévention est un processus par lequel une mesure proactive est prise, qui implique de la communication, de la planification et la résolution de problèmes à l'endroit même où ils se produisent. La prévention englobe également la philosophie de l'amélioration continue.

Maintenant que nous savons ce qu'est la pollution et ce qu'est la prévention, nous pouvons définir ce qu'est la prévention de la pollution.

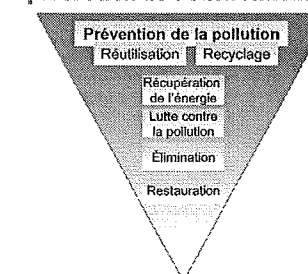
La prévention de la pollution : L'utilisation de procédés, pratiques, matériaux, produits, substances ou formes d'énergie qui, d'une part, empêchent ou réduisent au minimum la production de polluants ou de déchets, et, d'autre part, réduisent les risques d'atteinte à l'environnement ou à la santé humaine.¹

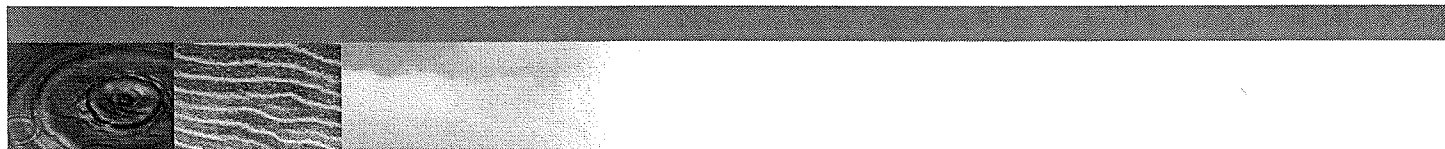
En d'autres termes, les gens peuvent prévenir la pollution en modifiant leur façon de faire les choses, et en optant pour d'autres matériaux. En adoptant ces changements, vous pouvez éliminer ou réduire au minimum la quantité de déchets que vous produisez, ce qui réduit ou élimine à son tour les risques d'atteinte à l'environnement.

Hierarchie de la protection de l'environnement

Les activités de protection de l'environnement sont décrites comme étant une hiérarchie de pratiques, et la prévention de la pollution se retrouve au sommet. Les approches qui anticipent et préviennent la création de polluants et de déchets sont préférées aux autres méthodes, comme le traitement, la réutilisation et le recyclage. Ces dernières sont toujours aussi importantes dans nos efforts globaux de protection de l'environnement, mais même les meilleures pratiques de gestion des déchets ne sont pas aussi efficaces que d'éviter de générer des déchets en tout premier lieu.

Hierarchie de la protection de l'environnement





La prévention de la pollution

La prévention de la pollution est davantage que de simplement capter la pollution avant que celle-ci ne se répande dans l'environnement : elle cherche à éliminer les causes de la pollution plutôt que de s'occuper de traiter la pollution lorsqu'elle a été générée. Elle implique une amélioration continue par le biais de changements techniques, opérationnels, comportementaux ainsi qu'au niveau de la conception des produits.

Qu'est-ce qui n'est pas de la P2?

Contrôler ou traiter la pollution N'EST PAS de la prévention de la pollution. Par exemple, lorsque les eaux usées des résidences ou des usines sont traitées, l'eau est plus propre, mais l'usine de traitement des eaux est aux prises avec des boues ou des sous-produits dont elle doit ensuite disposer. Un autre exemple pour bien illustrer cette situation est d'utiliser des brosses pour épurer les émissions provenant des industries à rejets atmosphériques polluants; l'air qui en sort est peut-être plus propre, mais l'usine a tout de même des eaux usées dont elle doit disposer. La conséquence est que la pollution et les déchets ont été retirés de l'air (mais ils n'ont pas été prévenus à la source) et ont maintenant été transférés à l'eau (ou au sol, dépendamment de ce qu'il advient des déchets amassés sur la brosse).

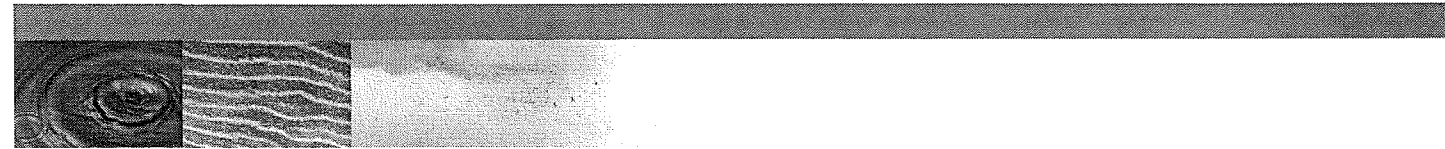
Le contrôle et le traitement de la pollution déplacent souvent la pollution d'un médium (air, eau, sol) à un autre. La même quantité de déchets est créée, mais nous ne faisons que la déplacer d'un endroit à un autre dans l'environnement. La prévention de la pollution vise à réduire la quantité totale de déchets ou de polluants créés avant que ceux-ci ne doivent être traités ou contrôlés.

En résumé, la prévention de la pollution N'EST PAS :

- du recyclage en centrale
- du traitement ou de la gestion de déchets
- de la concentration de déchets dangereux pour réduire le volume ou la toxicité
- de la dilution de déchets pour en réduire la concentration
- du déplacement de déchets d'un médium à un autre (p.ex., les contaminants des eaux usées se transforment en problème d'émission toxique dans l'air)

Pourquoi est-ce que le recyclage en centrale n'est pas de la P2?

Le recyclage en centrale génère quand même des polluants par le biais du transport des matériaux en vue du recyclage, et ce procédé en tant que tel ne modifie pas l'impact du matériel dans l'environnement au niveau de son cycle de vie. Par exemple, le recyclage en centrale qui consiste à envoyer des huiles usées, de l'antigel ou d'autres matériaux vers d'autres usines séparées à des fins d'assainissement génère d'autres polluants pendant l'opération de transport et ne réduit pas l'impact potentiel que ces substances pourraient avoir sur l'environnement si elles y étaient relâchées.



Fait saillant – Polluants choisis

Mercure

Le mercure est un élément présent de façon naturelle dans l'environnement. C'est le seul métal qui est liquide à la température de la pièce, et il peut facilement changer d'état au niveau chimique, ce qui lui permet de circuler dans l'air, l'eau et le sol. Le mercure est conducteur d'électricité et prend de l'expansion à un rythme constant, en réponse à des changements de pression ou de température. En raison de ces propriétés, l'utilisation du mercure est largement répandue dans les produits domestiques – commutateurs électriques, lampes à fluorescents, vieilles batteries, thermomètres et thermostats. Le mercure est aussi employé dans des applications commerciales, industrielles et médicales.

Le mercure élémentaire est converti en mercure méthylé, sa forme la plus toxique, par des micro-organismes. Un phénomène de bioaccumulation de mercure méthylé se produit au sein des invertébrés et des poissons qui se nourrissent d'eux, ce qui augmente encore la concentration de mercure alors que la chaîne alimentaire fait son oeuvre, par exemple auprès des mammifères qui mangent du poisson et aussi chez les autres animaux.²³

Le mercure peut être inhalé, ingéré ou absorbé par la peau, et peut occasionner des troubles de santé grave :


- De hauts niveaux d'exposition au mercure peuvent entraîner de graves problèmes de santé; perte de mémoire, maladie du cœur, perte de vision, perte de sensation et des tremblements
- L'accumulation de faibles quantités de mercure est un risque pour les futures mamans, pour les mères qui allaitent, pour les bébés et pour les foetus en développement
- Le mercure affecte principalement la santé neurologique, dont le cerveau et le système nerveux central
- Les reins et les poumons peuvent également souffrir de troubles sérieux s'ils sont exposés au mercure
- Le mercure méthylé peut affecter les capacités d'apprentissage et le développement neurologique des enfants⁴

Des émissions de mercure se produisent également à l'étape de la fabrication des produits, quand des produits se brisent, et quand on en dispose dans des sites d'enfouissement, dans des incinérateurs et aux installations de traitement des eaux usées.

En termes de prévention de la pollution, l'option préférée est celle qui consiste à privilégier des produits de remplacement qui sont exempt de mercure. Par exemple, remplacer les thermomètres au mercure par des thermomètres numériques. Dans les cas où il n'existe pas de produits de remplacement intéressants, comme pour les lampes à fluorescents, il est recommandé d'adopter les meilleures pratiques. Ceci impliquerait de faire des choix éclairés, par exemple en sélectionnant le produit ou le dispositif qui contient le moins de mercure, et de s'assurer que l'entreposage, la manutention, l'utilisation et le transport soient sécuritaires, et que les réactions à un déversement et le recyclage soient également au point. En consultant les références à la fin de ce guide, vous pourrez découvrir d'autres conseils au sujet de la prévention de la pollution par le mercure.

Nonylphénol (NP) et ses dérivés éthoxylés (NPE)

Des produits contenant des NPE sont utilisés dans plusieurs secteurs, notamment dans les usines de textiles, dans la récupération du gaz et de l'huile et lors de la production d'énergie. On peut également les retrouver



dans les peintures, les résines et les enduits protecteurs, ainsi que dans les produits de contrôles des parasites. Les NP et les NPE servent surtout dans les produits de nettoyage, les produits de dégraissage et les détergents industriels, de même que dans de nombreux produits destinés à la consommation comme les cosmétiques, les nettoyeurs et les peintures. La présence des NP et des NPE dans l'environnement est exclusivement attribuable à l'activité humaine.

Un grand nombre d'études mentionnent les effets toxiques du NP dans le biote aquatique, y compris les poissons, les invertébrés et les algues. Aussi, on a signalé que le NP et les NPE causaient un certain nombre de réponses œstrogéniques chez divers organismes aquatiques en liant au récepteur œstrogénique. Cependant, l'importance et la signification relatives des réponses œstrogéniques chez les organismes aquatiques pour l'individu ou la population sont actuellement mal connues.

Les NP et les NPE se retrouvent dans l'environnement principalement par l'entremise des usines de traitement des eaux usées des industries et des municipalités (sous forme liquide et sous forme de boues), mais également par décharges directes. Les NP et les NPE peuvent également se retrouver dans l'environnement suite à l'application de pesticides qui en contiennent.^{5,6}

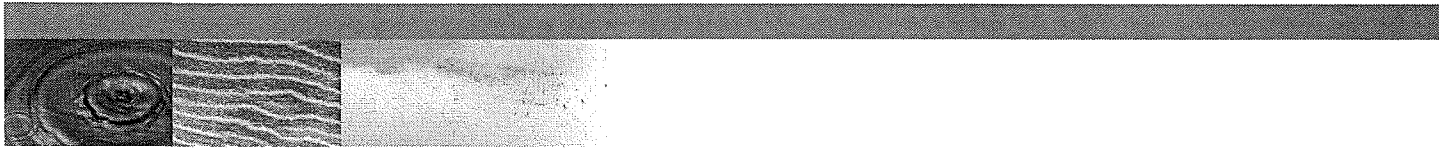
Environnement Canada a préparé, avec la collaboration de partenaires, des exigences relatives aux plans de prévention de la pollution sous la partie 4 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* pour des produits contenant du nanophénol et ses dérivés éthoxylés.

En termes de prévention de la pollution, l'option préférée est celle qui consiste à identifier les produits qui renferment des NP et des NPE et à les remplacer par des produits qui en sont exempts. Par exemple, les organisations pourraient remplacer les produits de nettoyage qui contiennent des NP et des NPE par des produits de nettoyage plus sécuritaires et moins dommageables pour l'environnement. En consultant les références à la fin de ce guide, vous pourrez découvrir d'autres conseils au sujet de la prévention de la pollution par les NP et des NPE.

La synergie entre la P2 et les autres objectifs environnementaux – Durabilité, changements climatiques, consommation durable

La P2 et la durabilité – une adéquation naturelle

Le rapport de la Commission Brundtland, *Notre avenir à tous* (1987), a étudié la question de la façon dont le monde pourrait maintenir la croissance économique sans endommager sérieusement l'environnement. Le rapport a proposé ce qui est maintenant la définition la plus populaire de la durabilité : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins ». ⁷ Chacun des secteurs de la société a un rôle à jouer si on veut atteindre le développement durable.



Comment pouvons-nous utiliser la P2 dans le but d'atteindre la durabilité?

La prévention de la pollution a évolué en un concept pratique et facile à comprendre. C'est devenu une stratégie de réduction des déchets industriels à la source même de la création des déchets. Avec le temps, les partisans de cette cause ont élargi la signification de l'expression « prévention de la pollution » pour y inclure par exemple la gestion des pesticides, l'efficacité énergétique, le transport écologique et la modification de la conception de produits. Lors du Sommet mondial sur le développement durable de 2002, l'expression « consommation et production durable » a été utilisée pour englober les activités de prévention de la pollution.

La prévention de la pollution peut jouer un rôle de premier plan vers l'atteinte de la durabilité. La pollution n'est pas qu'un préjudice envers l'environnement. C'est également un signe de procédés inefficaces. Les programmes de la P2 ont toujours favorisé la conservation des ressources et la production efficace qui soutiennent les activités industrielles durables. La prévention de la pollution est un concept qui aide à éduquer les autres au sujet des principes de la durabilité. Elle fournit un ensemble pratique d'outils utiles pour rendre les pratiques corporatives et communautaires durables.⁸

Quelle est la place des changements climatiques et de la consommation durable?

Beaucoup de partisans de l'efficacité énergétique ont combattu les changements climatiques en se concentrant seulement sur les aspects relatifs à l'économie d'énergie dans leurs projets. De la même façon, plusieurs tenants de la prévention de la pollution ont négligé de tenir compte de l'utilisation de l'énergie comme source de pollution. Cependant, les synergies entre ces deux approches deviennent de plus en plus apparentes. Il existe des moyens de réduire la pollution tout en combattant les changements climatiques. Par exemple, lorsqu'il y a moins d'énergie utilisée dans la maison, cela se traduit par une réduction de l'utilisation des combustibles fossiles qui contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. Ces gaz emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère et favorisent l'augmentation de la température sur Terre, entraînant des changements climatiques imprévisibles. Le fait d'utiliser moins d'énergie a également l'avantage de réduire les émissions associées au smog, une des principales causes de la mauvaise qualité de l'air.

La consommation durable est « l'utilisation de services et de produits qui répondent à des besoins essentiels et contribuent à améliorer la qualité de la vie tout en réduisant au minimum les quantités de ressources naturelles et de matières toxiques utilisées, ainsi que les quantités de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie du service ou du produit, de sorte que les besoins des générations futures puissent être satisfaits ». ⁹ La prévention de la pollution est de faire des choix intelligents, à l'achat et lors de l'utilisation des produits que nous consommons. Moins vous achetez, moins vous générez de déchets et de pollution. Vous consommez par le fait même moins d'énergie et moins de ressources. En adoptant l'approche de la prévention de la pollution, les consommateurs peuvent modifier leurs habitudes de consommation en faveur de produits et de services qui ont un impact significativement moindre sur l'environnement au cours de leur cycle de vie, se rapprochant ainsi plus près de ce qu'est la consommation durable.

À l'échelle de notre planète, si chaque être humain consommait à la façon du citoyen nord-américain moyen, nous aurions besoin des ressources de quatre Terre pour répondre aux besoins de tout le monde. La réalité est que nous n'avons qu'une seule planète Terre. Beaucoup de gens craignent qu'un ralentissement de notre



consommation puisse entraîner des pertes d'emploi et entraîner des difficultés sur les travailleurs et leurs familles. Ces craintes sont compréhensibles, mais la transition vers une façon de vivre plus écologique avec moins de pertes et de déchets stimulera la création d'emplois écologiques.

Des polluants qui n'en portent pas nécessairement le nom

La pollution se présente sous une variété de formes et provient d'une multitude de sources. Le fait de se familiariser avec certains des termes communs de classification de la pollution peut contribuer à réduire votre risque d'être exposé à de la pollution et d'en subir des contrecoups dommageables pour votre santé et pour l'environnement. Si vous cherchez des exemples de la façon dont les polluants peuvent nuire à la santé des individus, veuillez révisiter « Fait saillant – Polluants choisis » à la page 9.

Des substances **TOXIQUES** se retrouvent naturellement dans l'environnement et d'autres sont produites par les humains. La toxicité est la mesure de la force biologique d'un poison. Certaines substances ne sont toxiques que si elles se retrouvent dans un certain volume ou concentration. D'autres sont **MORTELLES** et entraînent la mort même avec une très infime quantité.

Les catégories dominantes de substances potentiellement toxiques sont les polluants **ORGANIQUES**, **MÉTALLIQUES** et **RADIOACTIFS**. Par définition, les polluants organiques renferment du carbone. Ils peuvent être formés avec des produits naturels issus de plantes, d'animaux, de charbon ou de pétrole, ou encore synthétisés artificiellement pour produire des solvants industriels, des pesticides, des explosifs, des résines, des plastiques et des fibres. Les polluants métalliques comme le plomb ou le mercure sont deux des métaux toxiques que l'on retrouve communément dans les maisons. Le mercure se retrouve dans les thermomètres alors que le plomb est fréquent dans la vieille peinture. Les polluants radioactifs émettent des radiations (de l'énergie sous forme d'ondes électromagnétiques ou de particules en mouvement) dans l'air, l'eau ou le sol lorsqu'on en dispose de façon inappropriée, lors d'accidents ou encore d'explosions.

Plusieurs polluants organiques, métalliques et radioactifs sont également des polluants **PERSISTANTS**. Ces substances sont hautement résistantes à la dégradation, peu importe les moyens utilisés pour ce faire. Elles demeurent dans l'environnement pendant des périodes de temps prolongées et ont la faculté de s'accumuler dans les tissus gras des plantes et des animaux plus rapidement qu'ils ne peuvent être éliminés. Ce processus, connu sous le nom de **BIOACCUMULATION**, permet aux polluants persistants de se transmettre dans la chaîne alimentaire. Les plantes et les animaux, particulièrement ceux en haut de cette chaîne, peuvent contenir en eux des polluants dans des quantités nocives et mortelles.

La pollution origine d'une variété de sources; les polluants dits de **POLLUTION PONCTUELLE** proviennent d'un point unique identifiable, comme d'une cheminée d'usine ou de rejets d'eaux usées d'une usine de traitement des eaux. Les polluants dits de **POLLUTION DIFFUSE** proviennent principalement de sources municipales ou liées à l'agriculture, mais couvrent une grande variété d'activités. Ces polluants sont transportés par l'écoulement des eaux et se retrouvent dans les rivières, les cours d'eau et les lacs en concentrations élevées. Les **SOURCES ÉTENDUES** forment un système utilisé pour rapporter des petites émissions de pollutions par catégorie plutôt que par source individuelle (par exemple les nettoyeurs à sec, les stations de services, la combustion d'huile, les lieux d'enfouissement et les usines de traitement des eaux usées).¹⁹



Qui peut apporter sa contribution à la prévention de la pollution?

Tous les types d'individus et d'organismes, qu'ils soient gouvernementaux, industriels, institutionnels ou de simples citoyens, polluent l'environnement. La toxicité ou le volume généré peut varier : il ne peut être que de vieux papiers ou de l'eau sale pour certains, et des déchets toxiques et dangereux pour d'autres qui nécessitent une manipulation et une élimination spéciale.

Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble des opérations au sein des gouvernements, des industries, des institutions et des ménages qui contribuent à la pollution, et quelles mesures ces groupes ont prises pour prévenir la pollution.

Gouvernement

Le gouvernement du Canada s'est engagé à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'initiative Développement durable dans les opérations gouvernementales (DDOG) met l'accent sur sept secteurs fonctionnels prioritaires : économie de l'énergie/bâtiments, gestion des ressources humaines, gestion de l'utilisation des terrains, achats, gestion des parcs automobiles, gestion des déchets et économie de l'eau et gestion des eaux usées.

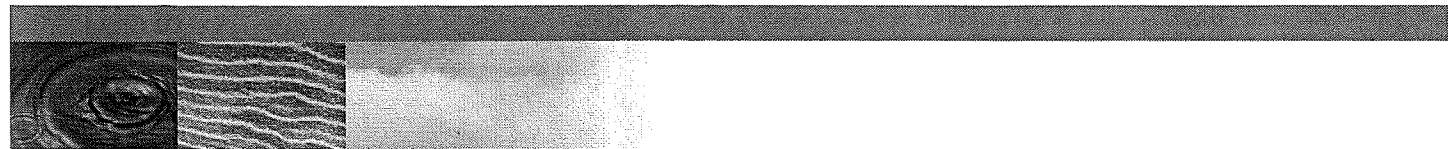
En 2003, l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple a lancé le Défi du leadership, qui invite tous les ministères, agences et corporations de la Couronne à réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre dans les opérations gouvernementales dans les secteurs des bâtiments, des parcs de véhicules, des émissions extérieures (p.ex., celles des employés qui empruntent une navette ou qui voyagent par affaire) et des achats écologiques.

En qualité de membres du Conseil canadien des ministres de l'environnement, les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont publié, en 1993, le document *Un engagement national pour la prévention de la pollution*. Plusieurs provinces et territoires ont développé des programmes formels de prévention de la pollution alors que d'autres incorporent des éléments de la P2 dans leurs programmes de protection de l'environnement existants.

Les gouvernements municipaux ont une influence significative sur le bien-être environnemental des Canadiens, car ils ont la responsabilité municipale de l'eau et du traitement des eaux usées, de la gestion des déchets solides, de l'utilisation des terrains, du transport, du stationnement et des routes municipales. Plusieurs municipalités ont apporté des changements à leurs règlements municipaux en faveur de la prévention de la pollution dans des secteurs tels que les rejets d'eaux des égouts (Règlement municipal sur les eaux d'égout de la Ville de Toronto) et sur la réduction des pesticides (Règlement municipal de la Municipalité régionale d'Halifax sur les pesticides).

Industrie

Au Canada, il existe plusieurs accords entre le gouvernement et le secteur industriel pour faciliter l'action volontaire envers des résultats souhaitables pour réduire la production de polluants. Les ententes les plus notables incluent celles réalisées auprès des fabricants canadiens de véhicules, des fabricants de pièces d'automobile, des fabricants de produits chimiques, des finisseurs de métal, des nettoyeurs à sec et de



l'industrie de l'impression et du graphisme. Ces ententes abordent des questions telles que l'efficacité énergétique, le smog, les émissions toxiques, les effluents d'eaux usées et les émissions de gaz à effet de serre.

Les fabricants des produits complexes tels que des automobiles, des avions, des bateaux, des appareils électroniques et appareils ménagers dépendent d'un large réseau de fournisseurs pour des pièces et pour l'assemblage. Plusieurs des fournisseurs dans ces chaînes d'approvisionnements sont des entreprises de petites et de moyennes tailles. Quand une compagnie impose des conditions environnementales sur les produits et sur les procédés de ses fournisseurs, cela s'appelle « l'écologisation de la chaîne d'approvisionnement ».

Par l'entremise de la chaîne d'approvisionnement, beaucoup de grandes entreprises agissent maintenant à titre de mentors auprès de plus petites entreprises d'une manière qui réduira de manière significative l'impact sur l'environnement, et qui encouragera l'innovation sur tout un éventail d'activités économiques au Canada. Il y a une variété d'opportunités pour que les compagnies « écologisent » leurs chaînes d'approvisionnements, en demandant par exemple la certification des produits et des procédés de leurs fournisseurs. Des signaux de ce type au sein des politiques d'achats de grandes compagnies peuvent stimuler des fournisseurs à innover et améliorer leurs performances environnementales.

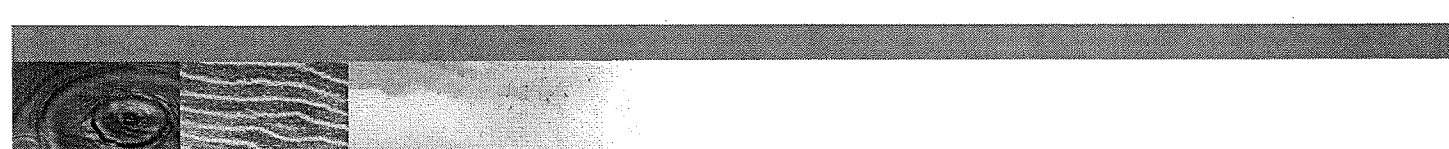
Institutions

Des institutions comme des écoles, des bibliothèques et des hôpitaux sont typiquement des producteurs de déchets en petites quantités qui ont un degré élevé d'influence auprès des communautés locales. Les déchets produits par les écoles et les bibliothèques incluent de la papeterie, des déchets de nourriture, des déchets de laboratoire et l'utilisation inefficace de l'eau et de l'énergie. Ces institutions sont des membres très visibles de la communauté, et la prévention de la pollution offre l'occasion à ces institutions de donner l'exemple dans la communauté en établissant des programmes de recyclage, de compostage ou d'achats écologiques hautement visibles.

Les établissements de soins de santé sont des chefs de file reconnus dans leur communauté en plus d'être de puissants symboles au niveau de la santé. Quand on pense à la mission de santé de ces établissements, il semble incompatible que ceux-ci soient d'importants consommateurs de ressources et qu'ils nuisent ainsi à l'environnement par leurs activités. Ainsi, la réduction des impacts sur l'environnement provenant du secteur de la santé a une signification symbolique et pratique. Un certain nombre d'établissements de santé importants à travers le Canada incorporent des mesures de prévention de la pollution dans leurs opérations (*voir le site, en anglais seulement, de la Coalition canadienne pour un système de santé écologique au <http://www.greenhealthcare.ca>*).

Citoyens

Bien que les quantités de déchets produites soient très petites, chaque citoyen produit divers déchets comme des déchets solides (nourriture, papier, papier d'emballage, etc.), des déchets dangereux (peintures, huiles diverses) et des eaux usées. Les ménages et les entreprises du Canada ont produit plus de 31 millions de tonnes de déchets solides non dangereux en 2002.¹¹ Les ménages ont à eux seuls produit 38% de ces déchets, soit une moyenne de 382 kilogrammes de déchets pour chaque canadien, ce qui est 15 kilogrammes de plus par personne qu'en 2000.¹²



Comment cela se compare-t-il aux autres pays développés ? L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une organisation internationale de recherches, fournit des statistiques économiques et sociales comparatives au sujet de ses 30 pays membres. Ces statistiques aident à établir la position relative du Canada face à d'autres nations sur un certain nombre de questions sociales et économiques. Les Canadiens produisent une moyenne de 190 kilogrammes annuellement en termes de déchets dangereux. Seuls les États-Unis, la Hongrie et le Luxembourg en produisent davantage parmi les pays membres de l'OCDE.¹³ En outre, quand on les compare avec d'autres nations de l'OCDE, les émissions canadiennes de gaz à effet de serre par personne sont parmi les plus importantes. Et pour ce qui est de la consommation d'eau par personne, les Canadiens se classent en deuxième position mondiale.¹⁴

À la lumière de ces données, il est évident que des mesures doivent être prises. Des mesures communautaires impliquant les Canadiens ordinaires sont en cours sur des questions telles que la conservation de l'eau, le rejet écologique des eaux usées, la pollution atmosphérique, l'utilisation de pesticide, la prévention des dégâts d'huile, l'achat de poêles à bois, les moteurs de voitures tournant au ralenti et les choix de transport personnel.

Lorsqu'ils achètent des produits, les consommateurs devraient rechercher des éco-logos comme celui du Choix environnemental^{MC} ou Energy Star^{MC}. Ces programmes d'étiquetage écologique aident les individus à prendre des décisions d'achat sur des produits tels que les appareils ménagers, les produits nettoyeurs, l'électricité et les peintures, avec en tête l'objectif ultime de réduire leurs impacts sur l'environnement.

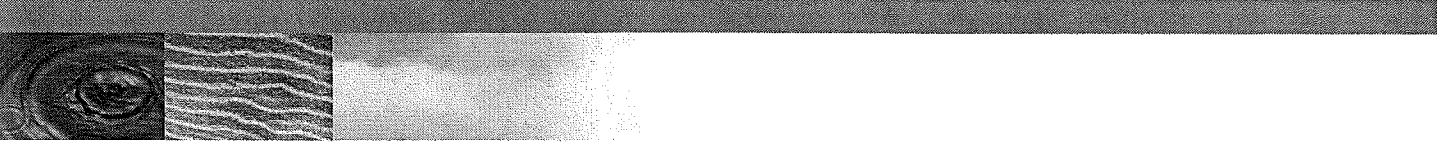
La mobilité et le côté pratique sont deux mots qui viennent à l'esprit quand on pense au transport personnel. Le choix de posséder son propre véhicule personnel comble assurément ces deux éléments. Avec ce choix vient également la responsabilité environnementale. Conduire un véhicule personnel produit des volumes élevés de gaz à effet de serre à partir de la combustion du carburant. Le choix d'un véhicule économe en carburant qui convient à vos besoins journaliers peut réduire les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à une tonne par année. Réduire le temps passé à conduire votre voiture de seulement 10% en choisissant des services plus près de la maison ou du travail, en pratiquant le covoiturage, en marchant, en faisant du vélo et en utilisant des transports en commun permet de réduire vos émissions de gaz à effet de serre, vous fait épargner du temps, de l'argent et du carburant. Un véhicule correctement mis au point et une pression d'air correcte dans les pneus emploie jusqu'à 50% moins de carburant et produit donc 50% moins d'émissions.

Fait saillant – Secteurs économiques

Agriculture – Fermes porcines

La simple mention des exploitations porcines génère immédiatement des pensées remplies de mauvaises odeurs et de tonnes de déchets sous forme de fumier. Les fermes porcines sont une partie importante de l'économie agricole du Canada, et doivent donc opérer en accord avec la meilleure perception publique possible. Le Conseil canadien de porc ainsi que l'Association canadienne de normalisation ont développé une norme fédérale (CAN/CSA Z771) pour tous les types d'exploitations porcines au Canada. Cette norme souligne de quelles façons les fermes porcines peuvent être améliorées pour protéger l'environnement.

Les exploitations porcines impliquent également, typiquement, la manipulation et le stockage d'engrais, de pesticides et de pétrole, en plus de créer de la poussière. La mauvaise manipulation et de la mauvaise gestion



peuvent entraîner des déversements et des effluents dans l'eau, le sol et l'air dans des concentrations toxiques. Pour éviter et réduire au minimum ces événements-là, plusieurs règlements au niveau de la *Loi sur les pêches, 1985* et la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* s'appliquent aux fermes porcines.

Avec la nouvelle norme, il est maintenant plus facile pour les exploitants de ferme porcine de se conformer aux règlements préexistants en identifiant des secteurs où une amélioration est requise. Les bénéfices obtenus par l'examen complet des pratiques et des protocoles des fermes porcines sont nombreux. Une meilleure conscience, compréhension, contrôle, surveillance et correction des problèmes de pollution a comme conséquence des améliorations environnementales significatives menant à une amélioration de la conformité, à moins de nettoyage, à une image publique positive et à un environnement plus sain.

La P2 au Canada

Introduction à la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE 1999)

Le mouvement vers la prévention de la pollution a débuté au Canada vers la fin des années 80, avec le dépôt de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1988* (LCPE 1988). La LCPE 1988 a été le premier projet de loi canadien à identifier la nécessité de modifier l'approche existante de l'époque, qui était principalement une approche de contrôle de ce qui sortait des cheminées, vers une approche favorisant des moyens plus préventifs de protection de l'environnement.

En mars 2000, le gouvernement a renforcé la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE 1999) en plaçant la prévention de la pollution au centre de la nouvelle loi. La LCPE 1999 donne au gouvernement de nouveaux pouvoirs, comme celui d'exiger la planification de la prévention de la pollution pour les substances déclarées toxiques en vertu de la loi. Les outils disponibles sous la LCPE 1999 incluent de nouvelles mesures telles que des exigences de planification de prévention de la pollution, et comportent aussi des mesures réglementaires et des mesures volontaires. La révision obligatoire de la LCPE 1999 en 2005 fournira une occasion de passer en revue les progrès, d'identifier où des modifications sont requises et d'identifier des endroits où des améliorations sont possibles.

L'engagement du CCME envers la P2

Au Canada, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones se partagent la juridiction pour l'environnement. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) est composé des ministres de l'environnement du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'améliorer la protection de l'environnement et de favoriser le développement durable au Canada.

En 1993, le CCME a contribué à l'évolution de la prévention de la pollution au Canada en publiant le document *Un engagement national pour la prévention de la pollution*. En mai 1996, le CCME a encore traité de la prévention de la pollution en publiant sa *Stratégie d'exécution de notre engagement national pour la P2*. Cette stratégie propose une vision, une mission et un but à atteindre ainsi que des principes pour la mise en application de la prévention de la pollution par toutes les provinces, par tous les territoires et pour le gouvernement fédéral.



D'autres initiatives au niveau des politiques

La Politique de gestion des substances toxiques du gouvernement fédéral met en avant une approche prudente et préventive pour gérer toutes les substances qui pénètrent dans l'environnement et qui pourraient nuire à l'environnement ou à la santé humaine. Afin que les programmes fédéraux soient conformes à ses objectifs, la politique fournit une orientation aux décideurs et établit un cadre scientifique de gestion. La présente politique souligne la nécessité d'appliquer les principes de la prévention de la pollution à tous les programmes administrés par le gouvernement fédéral visant à réduire ou à éliminer la menace posée par les substances toxiques.

Un autre programme d'Environnement Canada, l'Inventaire national de rejets de polluants (INRP), surveille les rejets et les transferts de polluants clés des installations industrielles et commerciales qui se trouvent dans les collectivités canadiennes ainsi que les activités de prévention de la pollution, tout en permettant aux Canadiens d'avoir accès à ces informations. Depuis 2002, les formulaires de l'INRP demandent aux usines de rendre compte de leurs activités de planification de prévention de la pollution. La promotion de la prévention de la pollution par l'entremise de moyens réglementaires et volontaires continuera à progresser à mesure que la P2 se définit comme étant la stratégie de protection de l'environnement de choix au Canada.

Les avantages de la P2

Une production plus économique et plus efficace

La pollution n'est vraiment que des déchets, et les déchets coûtent cher. Les déchets sont des choses pour lesquels vous avez dû payer à un certain moment, et que vous ne pouvez maintenant plus utiliser. On doit dépenser de l'argent pour s'en débarrasser, et on doit aussi dépenser de l'argent pour les entreposer. Et les déchets, comme ceux qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement, continuent à faire payer le gros prix à l'environnement en laissant s'écouler des polluants dans les nappes phréatiques et en émettant des gaz à effet de serre tels que le méthane.

Les méthodes de production qui réduisent la quantité de déchets produite signifient que plus de matières premières sont bien utilisées, et que moins de déchets doivent être transportés, traités, ou transportés et stockés quelque part où ils peuvent endommager l'environnement pour des années à venir. L'industrie de l'imprimerie canadienne offre beaucoup d'exemples de compagnies à travers le pays qui prennent le leadership en ce qui concerne la réduction des déchets. Les modifications de procédés tels que l'élimination de l'utilisation des solvants dans les routines de nettoyage des salles d'impression, l'utilisation des images électroniques qui éliminent le besoin en films et en solvants servant à développer les films, la réutilisation de l'encre et la formation du personnel ne sont que quelques moyens mis de l'avant par ces compagnies pour éviter de produire des déchets. Tout dépendant de la taille de la compagnie, les économies réalisées par la réduction des achats et la réduction des besoins de disposer et de manipuler les déchets peuvent varier entre des économies de quelques centaines à plusieurs milliers de dollars.

Les avantages de la prévention de la pollution (P2)

Tout comme le font les bonnes solutions envers les problèmes sérieux, la prévention de la pollution entraîne de nombreux avantages.

Les avantages de la prévention de la pollution :

- Réduire ou empêcher la production de polluants
- Éviter le transfert des polluants d'un milieu à un autre
- Accélérer la réduction ou l'élimination des polluants, ou les deux
- Réduire au minimum les risques pour la santé
- Promouvoir l'élaboration de technologies de prévention de la pollution
- Utiliser l'énergie, les matières et les ressources plus efficacement
- Restreindre le recours à des mesures coûteuses d'application de la loi
- Limiter la responsabilité civile future avec plus de certitude
- Éviter les dépenses associées aux mesures d'assainissement
- Favoriser une économie plus concurrentielle

Tiré de : Le Conseil canadien des ministres de l'environnement, 1996

Réduction de l'impact sur l'environnement

Les déchets ne sont pas toujours transportés. Il arrive parfois qu'ils s'échappent dans l'environnement par des cheminées ou encore en étant jetés à l'eau. La pollution de l'air et de l'eau pose beaucoup de problèmes : le smog, les pluies acides, les plages fermées à la baignade, les problèmes de santé relatifs aux poumons et les changements climatiques. Des modulateurs endocriniens (des substances chimiques synthétiques) en provenance d'usines ou de fermes peuvent perturber le système endocrinien et entraîner des malformations chez les animaux aquatiques et les oiseaux.¹⁵

La réduction ou l'élimination des émissions dans l'air et dans l'eau par la prévention de la pollution crée l'avantage de réduire ces derniers et d'autres impacts sur l'environnement naturel. Les entreprises de nettoyage à sec écologique ont trouvé des moyens uniques d'éliminer ou de réduire considérablement l'utilisation du perchloréthylène, qui est un dangereux polluant de l'air. Les procédés améliorés de fonctionnement et d'entretien, l'équipement plus efficace et une gamme des produits et des méthodes de nettoyage alternatifs ont comme conséquence de diminuer l'exposition des employés à ce composé toxique, en plus de rejeter moins d'émissions dans l'environnement.

Élimination des émissions toxiques

La forme la plus sérieuse de pollution est la pollution toxique, car elle constitue la plus grande menace à la santé des écosystèmes et des personnes.

La prévention de la pollution incite chaque personne à relever le défi qui consiste à retirer les substances toxiques des choses qu'elle fait et fabrique, en employant un produit de remplacement non toxique ou en changeant de procédé afin que le matériel toxique ne soit plus requis. Avant l'an 2003, beaucoup de véhicules construits en Amérique du Nord comprenaient des commutateurs de lumières contenant du mercure, installés sous le capot ou dans la valise. Les recycleurs de véhicules à moteur écrasent traditionnellement les véhicules sans enlever les commutateurs contenant du mercure, relâchant ainsi le mercure dans l'environnement. Il y a au Canada entre 13 et 15 tonnes de mercure dans des véhicules sur la route. Les fabricants de voitures utilisent maintenant les commutateurs alternatifs ne contenant pas le mercure dans leurs véhicules. C'est une première étape pour rendre les véhicules sur nos routes libres de mercure.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'organisations qui mettent en oeuvre la P2?

Voici quelques obstacles communs auxquels font face les organisations en ce qui concerne la prévention de la pollution :

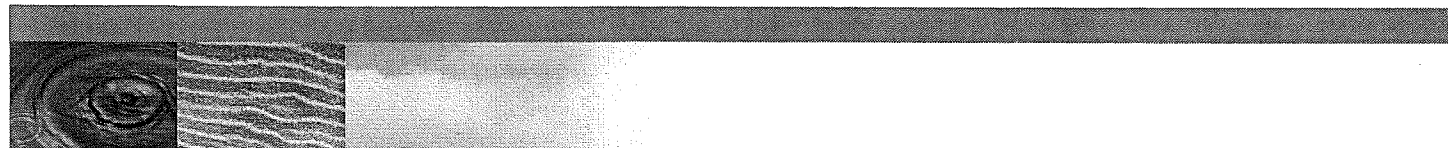
- **Économique** : Une analyse de rentabilisation sera peut-être nécessaire si les mesures de la P2 nécessitent un investissement en capital.
- **Administratif** : Sans le soutien total et visible de la gestion, un programme ou des mesures de P2 peuvent n'avoir qu'un succès limité.
- **Opérationnel** : La mise en application des mesures de la P2 exige souvent du temps, de l'expertise technique, de l'argent et du personnel, des éléments qui sont souvent en pénurie.
- **Réglementation** : Les activités de certaines organisations ne sont pas soumises à des règlements et ne sont donc pas traitées en priorité par la gestion.

Surmonter les obstacles menant à la P2 – Comment provoquer le changement

Bien que les avantages en faveur de la prévention de la pollution soient évidents, la mise en oeuvre peut être retardée par certains obstacles tels qu'un manque général de préoccupation ou de conscience. Initier une discussion au sujet de la prévention de la pollution avec des collègues, des amis et des membres de la famille est une première étape importante pouvant mener à un changement positif. Vous retrouverez ci-dessous des conseils sur ce qui peut être fait pour surmonter les obstacles communs. Ils vous aideront aussi à motiver les autres tout en évitant les conflits potentiels.

Obtenez de l'information : Beaucoup d'organisations et d'individus sont sceptiques au sujet des avantages potentiels de la prévention de la pollution. Informez-vous au sujet des questions fondamentales et soyez toujours prêt à renvoyer les personnes intéressées aux livres appropriés, aux sites Web, aux bureaux de gouvernement et aux organismes environnementaux. Dans les circonstances où les démarches envers la prévention de la pollution exigent du temps et des investissements en capital, soyez prêt à présenter une analyse de rentabilisation mettant en valeur les économies à long terme.

Développez des partenariats : Il sera difficile de traiter avec les sceptiques qui sont résistants au changement. Concentrez vos efforts sur les intérêts et les préoccupations que vous partagez, et servez-vous en comme



moyen permettant d'établir des rapports respectueux et productifs. Pour que la prévention de la pollution fonctionne, les gens devront regarder d'un oeil frais la manière dont ils font les choses. Oubliez que « l'on a toujours fait les choses de cette manière. » Vous devez être disposé à expérimenter un peu pour résoudre les problèmes et pour mettre à l'épreuve de nouvelles manières de faire les choses.

Fixez-vous des objectifs réalistes : Si vous décidez de tout faire en même temps, vous pourriez de ce fait condamner votre élan dès le début. Fixez-vous un objectif et allez à votre rythme. Essayez d'abord les options qui semblent être les plus simples. Lorsque vous aurez acquis de l'expérience et que vous aurez quelques projets réussis à votre crédit, vous pourrez jeter un coup d'œil aux options plus difficiles.

Établissez un réseau de soutien : Croyez-le ou non, beaucoup de gens et de groupes partagent vos intérêts et vos préoccupations. Le fait de joindre vos forces avec d'autres a comme conséquence d'augmenter le niveau de connaissances et les qualifications, en plus d'intensifier le support moral. Dans votre milieu de travail, vous pouvez démontrer l'appui de la gestion en développant une politique écrite de compagnie sur la prévention de la pollution, en fixant des objectifs pour réduire les déchets et en reconnaissant et récompensant les succès.

Si vous avez conscience des obstacles et que vous vous préparez en conséquence, vos chances de prévenir la pollution ne seront que meilleures.

¹Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999

²Pollution Probe. 2003. *Le mercure dans l'environnement*. Tiré de (Anglais seulement): <http://www.pollutionprobe.org/Reports/mercuryprimer.pdf>

³Environnement Canada, Région de l'Ontario. Fiche #21 sur la prévention de la pollution. Tiré de : <http://www.on.ec.gc.ca/pollution/fpd/fsheets/4021-f.html>

⁴Environnement Canada. *Le mercure dans l'environnement*. Tiré de: <http://www.ec.gc.ca/MERCURY/FR/index.cfm>

⁵Fonds mondial pour la nature. *Éthoxylates de nonylphénol*. Tiré de: (anglais seulement) <http://www.ngo.grida.no/wwfneap/Publication/briefings/Nonylphenol.pdf>

⁶Environnement Canada, Registre environnemental de la LCPE. Document d'information: *Les dérivés éthoxylés du nonylphénol*. Tiré de: http://www.ec.gc.ca/RegistreLCPE/subs_list/NPE_BG.cfm

⁷Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987

⁸Geiser. K. (2000). *The Role of Pollution Prevention in Achieving Sustainability*. Lowell Center for Sustainable Production. Lowell, MA (anglais seulement)

⁹Ministère norvégien de l'environnement, 1994.

¹⁰Centre canadien de la prévention de la pollution. 2001. *Manuel du programme de prévention de la pollution: la planification et au-delà*.

¹¹Statistique Canada. 2004. *Gestion des déchets: secteurs des entreprises et des administrations publiques (Le Quotidien, 16 juin 2004)* <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/040616/q040616c.htm>

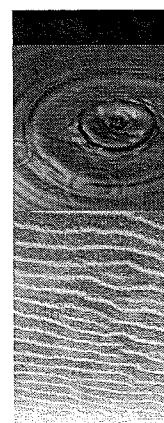
¹²Même que précédent

¹³Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). 1999. *Le Canada versus l'OCDE: Une comparaison environnementale* (tiré de: <http://www.environmentalindicators.com>). Anglais seulement.

¹⁴Environnement Canada. 2004. *Magazine EnviroZine* (Tiré de: http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/home_f.cfm)

¹⁵« On présume maintenant que les principaux effets des contaminants organochlorés se révèlent chez les descendants d'individus qui ont été préalablement exposés, et ce pour une variété d'espèces (Bishop et al. 1991; Wren 1991; Fox 1993), incluant les humains. Nous croyons que les effets observés auprès de diverses espèces sont la conséquence de la faculté qu'ont les contaminants organochlorés et d'autres produits chimiques de moduler, d'imiter ou de bloquer la production naturelle d'hormones comme l'œstrogène et l'androgène (Colborn et Clements 1992; Colborn et al. 1993). » Environnement Canada, *L'état de l'environnement au Canada, 1996*.

Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?



Cette section décrira les étapes que les organisations suivent pour réussir la prévention de la pollution. Il y a de divers moyens de réussir la prévention de la pollution - les programmes P2, les vérifications et les évaluations P2, les projets P2 et la planification P2. En ce qui concerne la présente section, l'accent sera mis sur la planification P2. Divers outils utilisés par les organisations pour traiter des performances environnementales seront également mis en évidence. En conclusion, nous avons également inclus un certain nombre d'histoires illustrant des succès au niveau de la prévention de la pollution. Elles décrivent ce qui a été réalisé par la pratique de la prévention de la pollution.

Les éléments de la P2 : information et action

Chaque plan de prévention de la pollution compte trois parties importantes : obtention de l'engagement, collecte d'information et action.

La valeur et l'importance de l'engagement de la gestion face à la prévention de la pollution ne peuvent être surestimées. L'information est très importante à la prévention de la pollution. Les organisations qui désirent effectuer des changements qui amélioreront leur performance environnementale doivent connaître quels procédés et substances ils emploient, les coûts, les conditions légales appropriées, les préoccupations de la communauté, l'objectif que les substances permettent d'atteindre et les résultats obtenus. Elles doivent également savoir ce qu'il advient des substances pendant et après leur utilisation : quelle quantité de substance est utilisée, quelle quantité est ensuite considérée comme un déchet, où les déchets vont et ainsi de suite.

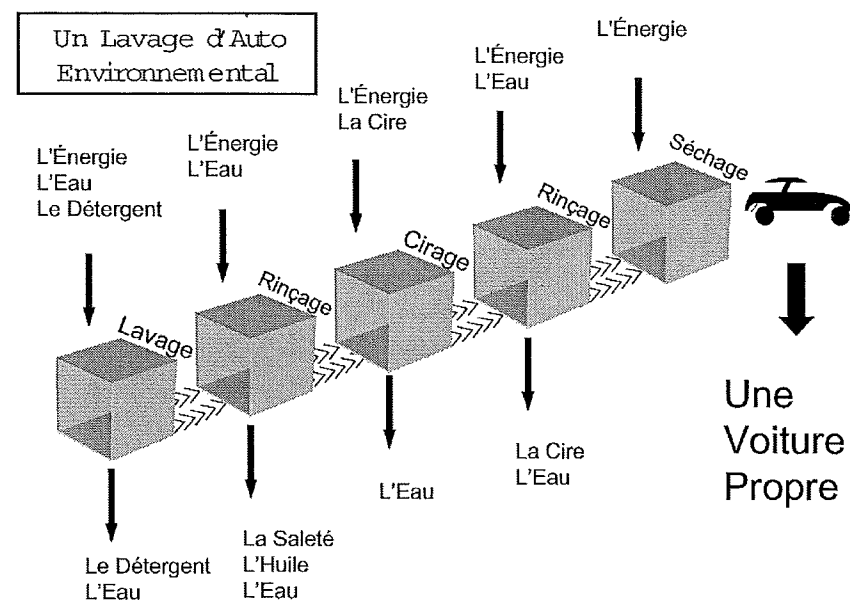
Sans ces informations, il sera difficile de démontrer à la haute direction que les occasions de prévention de la pollution existent. L'information sert également de base pour faire la preuve des succès, des progrès et des accomplissements du programme de prévention de la pollution.

Élaborer un plan de prévention de la pollution

Un plan de prévention de la pollution est un effort organisé, complet et continu visant à réduire ou éliminer les polluants et les déchets à la source, dans une organisation ou à une installation spécifique. La planification de la prévention de la pollution varie entre les différentes installations. Tous les plans de prévention de la pollution ont cependant plusieurs éléments clés en commun telles que la planification, la mise en oeuvre de la budgétisation, la surveillance et l'évaluation.

Étape 1 : Créer l'engagement de l'organisation à la P2 et à une équipe dévouée à la P2

Pour que les plans de la P2 connaissent du succès, vous avez besoin d'un engagement solide de la haute direction ainsi qu'une équipe dévouée à la P2. L'appui de la haute direction est nécessaire pour s'assurer que la prévention de la pollution devienne un des objectifs de l'organisation et que les resouces appropriés sont attribuée. Les plans de la P2 fonctionnent mieux avec la participation et l'engagement des personnes à tous les niveaux d'une compagnie : cadres supérieurs, gestion et personnel. Les organisations choisissent un champion à partir de chacun de ces groupes pour former l'équipe P2.



Étape 2 : Révision à la base

Chaque plan de la P2 commence par une révision à la base afin de comprendre les sources de pollution et de déchets les plus importantes d'une organisation. La révision se concentre non seulement sur les matières toxiques et dangereuses employées dans les procédés de l'installation ou encore fabriquées par ces procédés, mais sur les procédés eux-mêmes. L'équipe de la P2 fait un inventaire et fait le portrait général de ce qui entre et de ce qui sort de l'installation. Les données assemblées lors de cette révision aideront à établir les priorités du programme P2. Un exemple d'un diagramme des procédés pour un service de lave-auto, une composante clé de la révision à la base, est illustré sur le schéma I. L'éco-mappage est un autre type d'outil, une démarche créatrice visuelle visant à faire un « balayage » des sujets et des pratiques pertinents à l'environnement directement sur le plancher des petites entreprises. Cet outil serait également utile dans une révision à la base.

Étape 3 : Initier la planification

Lorsque la révision est complétée, l'équipe de la P2 identifie des sources premières de pollution, évalue les priorités, établit des objectifs à atteindre et développe un ensemble d'options possible envers la prévention de la pollution. La prochaine phase implique l'évaluation de chaque option, en se basant sur des critères techniques, environnementaux, économiques, sociaux et d'entreprise. Les critères pour établir les priorités vont de « qu'est-ce qui est évident » à « quelles sont les substances les plus préoccupantes ». Les choix évidents pour l'action prioritaire sont les substances réglementées ou identifiées en vue de futures initiatives réglementaires comme celles que l'on retrouve dans la Liste des substances toxiques de la *Loi canadienne pour la protection de l'environnement, 1999*.

Étape 4 : Établir les objectifs, les échéanciers et mettre le tout en oeuvre

Lorsque les activités de planification ont été établies, l'équipe de la P2 fixe des objectifs de mise en oeuvre de même qu'un échéancier, distribue les responsabilités et alloue des ressources pour atteindre les objectifs fixés. Des objectifs quantifiables sont préférables parce qu'ils sont spécifiques, mesurables et qu'ils fournissent un

guide clair envers les attentes du programme. Les objectifs peuvent couvrir des domaines tels que la réduction des déchets et de leur toxicité, la réutilisation des déchets ou la réduction des coûts. Une fois en place, l'équipe met en oeuvre les changements requis pour atteindre les objectifs dans le temps donné, ce qui comprend l'exécution de stratégies telles que la formation et l'intégration avec les systèmes existants.

Étape 5 : Mesure des progrès et communication

Une autre responsabilité importante de l'équipe en charge de la prévention de la pollution est de mesurer le progrès et le succès du programme de prévention de la pollution. Des lois que l'on pourrait qualifier de chef de file dans le domaine de la prévention de la pollution, comme le Règlement sur les eaux d'égout de la Ville de Toronto et la Partie 4 de la Loi canadienne pour la protection de l'environnement, 1999 ont fait en sorte de rendre la déclaration des résultats sur les stratégies de prévention de la pollution plus courante. Ces déclarations de résultats aident à informer les gens, qu'ils soient ouvriers, actionnaires ou cadres, de même que la communauté et le gouvernement, de la performance d'une compagnie. Plus important encore, ces déclarations favorisent la mise en place d'un momentum en ce qui concerne les efforts déployés pour la prévention de la pollution. Par exemple, le fait de communiquer les économies ainsi obtenues et de faire état de la réduction de l'utilisation des produits chimiques est une annonce positive faisant état d'un succès. De faire rapport à la population et/ou aux clients peut améliorer l'image d'une organisation et démontrer son engagement envers sa responsabilité environnementale.

Étape 6 : Évaluation et examen

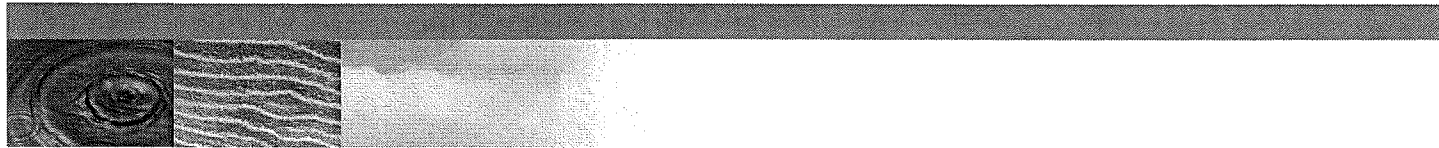
La planification de la prévention de la pollution n'est pas un processus linéaire. Il s'agit plutôt d'un cycle permanent d'amélioration continue. Afin d'accomplir des progrès en matière de prévention de la pollution, la haute direction doit passer en revue ses accomplissements vis-à-vis de la prévention de la pollution, déterminer si les objectifs sont appropriés et si des actions correctives sont requises.

Comment les organisations et les installations peuvent agir au chapitre de la prévention de la pollution

Une quantité de techniques peuvent être utilisées pour réussir la prévention de la pollution. Les industries peuvent se concentrer sur :

- L'élimination ou la réduction de leur utilisation de substances préoccupantes
- L'atteinte de l'utilisation et de la conservation efficace des ressources naturelles
- L'importance à accorder à la réutilisation et au recyclage des matériaux sur le site
- La substitution de matériaux et de substrats
- L'accroissement de l'efficacité des opérations
- L'amélioration de la formation du personnel
- Les changements à apporter aux techniques d'achat
- Les changements à apporter à la conception des produits
- Les changements à apporter aux procédés de production
- La reformulation des produits
- La modification des équipements
- L'atteinte d'une production propre.

Les histoires de réussites en P2 qui se retrouvent plus loin dans cette section fournissent des exemples de certaines de ces techniques.



Outils et techniques

Les faits saillants qui suivent présentent certains des outils disponibles aux secteurs industriels, commerciaux et institutionnels du Canada. Ces outils sont utilisés pour améliorer les produits, les procédés, les services et la gestion, en prenant l'environnement en considération.

Conception écologique

La conception écologique (CE) est un outil puissant pour effectuer des améliorations environnementales dans tout le cycle de vie d'un produit. La CE est basée sur la philosophie voulant que les efforts additionnels investis pour traiter des questions spécifiques à l'étape de la conception se traduisent par l'élimination de nombreux problèmes dans les étapes à venir. La CE est une approche proactive visant à intégrer les stratégies de prévention de la pollution et de conservation des ressources au développement de produits plus écologiques et économiques, dans l'optique du développement durable.¹

La conception écologique peut viser la réduction de la toxicité d'un produit, le prolongement de la vie d'un produit, le prolongement de la vie de la matière utilisée, l'amélioration du choix des matériaux ainsi que la réduction de l'intensité d'énergie et du matériel exigé pour produire, utiliser et se débarrasser du produit.²

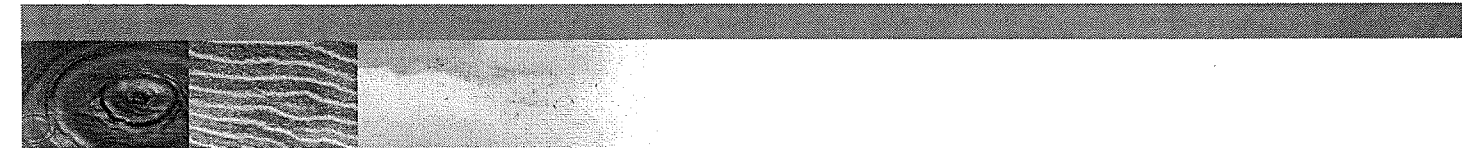
La société Interface Flooring de Belleville, Ontario, a adopté l'approche de la conception écologique pour la fabrication des dalles de moquette en nylon qu'elle fabrique. Cette société a allégé la masse du dossier de ses dalles de moquettes, ce qui a eu comme conséquence d'améliorer la qualité et le rendement du produit ; de réduire les coûts en matériaux, en énergie et en transport ; de réduire les émissions de composés organiques volatils dans l'air et les déchets solides. La conception environnementale d'Interface leur permet d'assumer la responsabilité de leurs produits en louant leurs dalles de moquettes à leurs clients et en réutilisant complètement le produit qui leur est retourné lorsque le produit est totalement utilisé. De cette façon, la société, les consommateurs et l'environnement bénéficient tous de la nouvelle conception.³

Analyse du cycle de vie (ACV)

L'analyse du cycle de vie (ACV) est une méthode de détermination, de quantification et d'évaluation systématiques de l'impact potentiel d'un produit, d'un procédé ou d'un service sur l'environnement, et ce pour toute la durée du cycle de vie, de l'extraction de la Terre jusqu'à son retour à la Terre en fin de vie.⁴

L'ACV est l'un des outils contribuant à la gestion du cycle de vie. L'ACV peut aider à évaluer les options afin de s'assurer que la substitution de matériel ou des changements de procédés ne transfèrent pas les impacts environnementaux ou financiers à une autre étape du cycle de vie.⁵

En 2003, l'industrie de l'automobile de l'Amérique du Nord a cessé d'utiliser les commutateurs contenant du mercure dans ses nouvelles voitures. Cela fait en sorte d'éviter que les entreprises qui se chargent des véhicules en fin de vie comme les vendeurs de ferraille et les fonderies ne relâchent du mercure dans l'environnement après avoir démonté de vieilles voitures.⁶



L'achat écologique

L'éco-étiquetage est un outil de communication et de marketing pour l'industrie, qui emploie des étiquettes pour distinguer des produits et des services rencontrant des critères environnementaux établis. L'éco-étiquetage a une double fonction : la première est d'encourager les fabricants et les fournisseurs à choisir des produits écologiques, et la deuxième est d'aider les consommateurs à faire des choix d'achat informés.⁷

De plus en plus, les consommateurs que sont les entreprises et les institutions incorporent des exigences environnementales à leurs produits et à leurs spécifications pour l'emballage. Ces spécifications peuvent être reliées à un éventail d'attributs, y compris le produit ou le contenu de l'emballage, l'étiquetage, les caractéristiques de la conception, la réutilisation, et la reprise de produits qui ne répondent pas aux spécifications ou qui sont usés.⁸

Éco-étiquetage

L'éco-étiquetage est un outil de communication et de marketing pour l'industrie, qui emploie des étiquettes pour distinguer des produits et des services rencontrant des critères environnementaux établis. L'éco-étiquetage a une double fonction : la première est d'encourager les fabricants et les fournisseurs à choisir des produits écologiques, et la deuxième est d'aider les consommateurs à faire des choix d'achat informés.⁹

Les produits et services qui rencontrent les critères environnementaux se voient attribuer des insignes d'une organisation reconnue en la matière comme l'Eco-Logo[™] du programme Choix environnemental[™] ou le symbole EnergyStar[®], gérés par Ressources Naturelles Canada. Le programme Choix environnemental[™] est reconnu au Canada et aux États-Unis et certifie des produits et des services s'étendant des adhésifs à l'emballage des aliments et aux services de démantèlement de véhicule. L'étiquette EnergyStar[®], également reconnue dans ces deux pays, identifie des produits tels que des réfrigérateurs et de l'équipement de bureau qui ont les meilleurs rendements énergétiques sur le marché.

SGE-ISO 14001

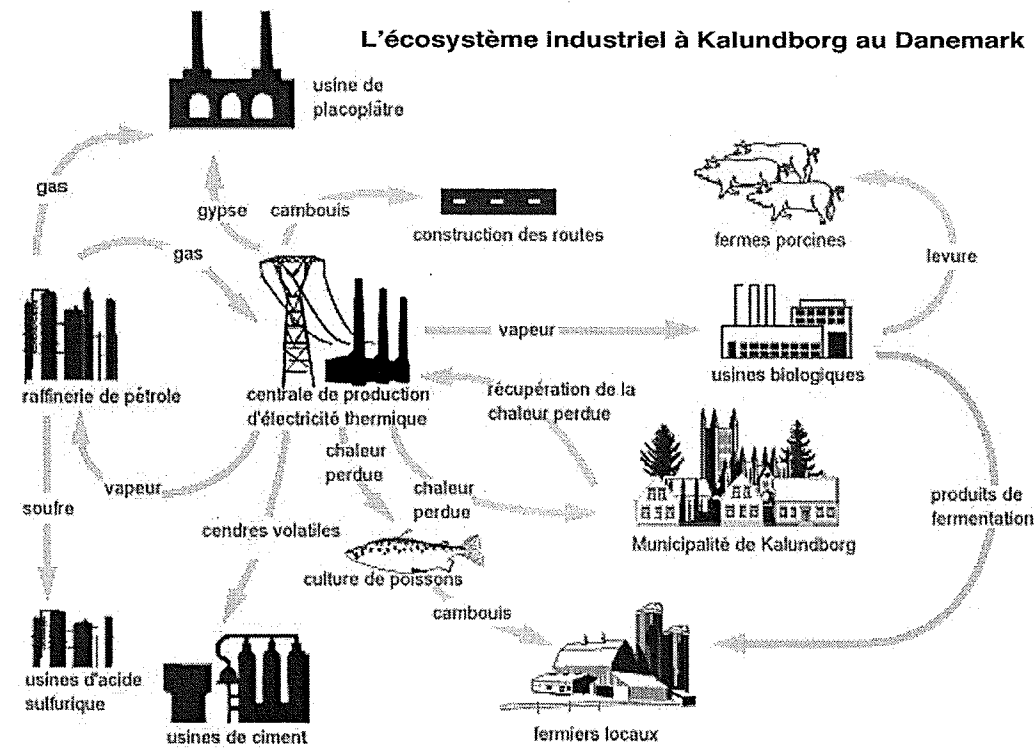
Un système de gestion environnemental (SGE) permet à des installations de contrôler de façon systématique l'impact de leurs activités sur l'environnement. Un système de gestion environnemental est une approche systématique structurée utilisée par des organisations pour identifier, prioriser et contrôler les aspects environnementaux liés à leurs opérations, produits et services. Un système de gestion environnemental est un outil qui aide à obtenir l'engagement de la gestion à reconnaître que la gestion des questions environnementales peut se faire de façon stratégique.

Depuis le mois de décembre 2003, plus de 1 200 installations canadiennes ont adopté et mis en application avec succès un système de gestion environnemental basé sur la norme environnementale de gestion 14001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Les normes ISO 14000 sont conçues pour fournir un cadre internationalement reconnu pour la gestion, la mesure, l'évaluation et la vérification environnementale.¹⁰

L'écologie industrielle

L'écologie industrielle est une discipline qui se concentre sur la conception, le développement, l'opération, le renouvellement et le démantèlement des équipements industriels en tant que systèmes écologiques, avec une emphase sur l'optimisation de l'efficacité des ressources.¹³

En observant le processus industriel avec des lunettes d'écologiste, les déchets deviennent des ressources et tous les composants du système doivent travailler ensemble pour prospérer. Un exemple de l'écologie industrielle en action est la création des parcs éco-industriels où les diverses industries travaillent ensemble pour réduire au minimum leurs impacts individuels sur l'environnement en travaillant au sein d'un collectif. Les déchets d'un procédé sont employés comme entrants ailleurs dans le système entier.



Ce diagramme montre le matériel et l'énergie se joignant à un réseau industriel écologique à Kalundborg au Danemark. Voici certains des associés de ce réseau : une usine de placoplâtre, une société pharmaceutique, une pisciculture, une centrale électrique au charbon, une raffinerie ainsi que la municipalité de Kalundborg.

Kalundborg est le plus ancien et le plus raffiné des écosystèmes industriels du monde. Voici certains des échanges d'énergie : le gaz produit en trop par la raffinerie est fourni à l'usine de placoplâtre; la vapeur en surplus de la centrale électrique est fournie à la municipalité, à la société pharmaceutique et à la raffinerie; l'eau chaude, sous-produit du processus de refroidissement de la centrale électrique est fournie à la pisciculture. Certains des produits qui se promènent dans le réseau incluent les résidus et les levures de la société pharmaceutique et sont fournis aux fermiers respectivement pour les fertilisants et la nourriture des porcs, et des cendres volantes ainsi que du gypse de la centrale électrique sont fournis à l'usine de ciment et à l'usine de placoplâtre.¹⁴

Réussites de la P2

GOVERNEMENT FÉDÉRAL – PROGRÈS DANS LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION

La prévention de la pollution – Une stratégie fédérale de mise en oeuvre est le cadre stratégique du gouvernement du Canada pour que la question de la prévention de la pollution devienne l'approche prioritaire en ce qui concerne la protection de l'environnement. Approuvé par le Cabinet en juin 1995, la stratégie élabore sur la politique de gouvernement, et établit des priorités pour l'action basées sur cinq objectifs impliquant des partenariats avec des ministères et agences fédéraux, d'autres niveaux de gouvernement, le secteur privé, les citoyens canadiens et la communauté internationale.

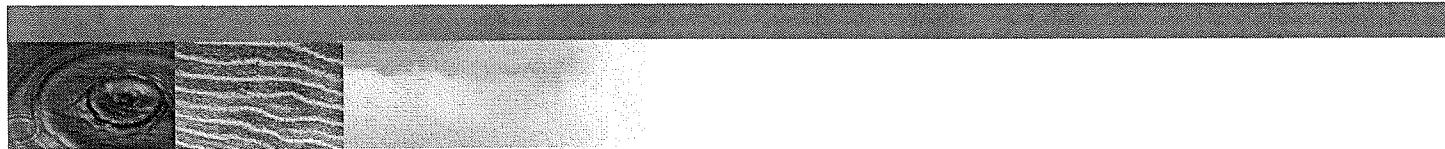
Jusqu'ici, vingt-cinq ministères fédéraux ont fait preuve de leadership en développant et en créant des meilleures pratiques et des mesures de performances spécifiques par l'entremise de politiques, de programmes et de systèmes de gestion environnementaux internes.¹⁷ Voici quelques exemples de ce que les ministères et les installations font :

Enviroclub¹⁸ pour les installations fédérales est un projet pilote coordonné par Environnement Canada – Région du Québec. Son objectif principal est d'aider les installations fédérales impliquées dans la gestion et les opérations environnementales à mettre en oeuvre des programmes de prévention de la pollution au sein de leurs organisations. Au total, les 11 partenaires fédéraux ont réalisé les réductions suivantes en deux ans seulement : l'équivalent de 20 tonnes de dioxyde de carbone¹⁸, 7 500 litres d'essence, 330 litres de varsol, 3,5 kilogrammes nanophénol et ses dérivés éthoxylés, 435 litres de déchets dangereux, 205 litres d'acide sulfurique et 42 kilogrammes de 2-butoxyéthanol.¹⁹

PRODUIT	QUANTITÉ RÉDUITE	ÉQUIVALENT
dioxyde de carbone	20 tonnes	5 voitures conduites pendant un an
essence	7 500 litres	100 réservoirs d'essence d'une voiture moyenne
varsol	330 litres	1,6 bidon
nanophénol et ses dérivés éthoxylés	3,5 kilogrammes	Poids d'un petit chat
Déchets dangereux	435 litres	2,1 bidons
Acide sulfurique	205 litres	1 bidon
2-butoxyéthanol	42 kilogrammes	Poids d'un adolescent

Le programme ÉcoRoute pour les gestionnaires du parc automobile fédéral aide les ministères fédéraux à améliorer l'efficacité opérationnelle de leurs flottes de véhicule, réduire les émissions des opérations fédérales et favoriser l'application de la *Loi sur les carburants de remplacement, 1995* dans la flotte fédérale. La flotte fédérale compte maintenant des véhicules à piles électriques, des véhicules au propane, des véhicules au gaz naturel et des véhicules hybrides.²⁰ ÉcoRoute a maintenant des véhicules dans la région d'Ottawa fonctionnant au carburant E-85, (éthanol à 85%) et cinq stations de ravitaillements E-85.¹⁶ En moyenne, le carburant E-85 réduit les émissions de gaz à effet de serre de 75%, en comparaison avec l'essence régulière.

Le gouvernement fédéral achète annuellement pour plusieurs milliards de dollars de biens de consommation, de produits commerciaux et de produits industriels. L'achat des marchandises et de services écologiques (qui



sont moins toxiques, utilisent moins d'énergie et qui réduisent les déchets) présente une occasion importante de contribuer positivement au marché intérieur canadien de biens et de services écologiques. Les contribuables canadiens tireront également bénéfice des économies que les édifices et les véhicules à bon rendement énergétique produisent.

INDUSTRIE — Aluminerie Alcoa de Deschambault, Deschambault-Grondines, Québec

Alcoa est le premier producteur mondial d'aluminium primaire, d'aluminium fabriqué et d'alumine. Présent dans 41 pays différents, Alcoa a des installations dans 14 villes canadiennes. La fonderie Alcoa Deschambault située entre la ville de Québec et celle de Trois-Rivières a commencé la production d'aluminium en 1992 et produit 250 000 tonnes métriques par an. Alcoa a toujours eu une philosophie de gestion basée sur la participation de la main d'œuvre, et a toujours eu un engagement solide envers l'utilisation de technologie écologique de dernier cri. Cette usine a reçu sa certification ISO 14001 en 1997.

Pour réduire encore davantage l'impact sur l'environnement, l'usine a appliqué des mises à niveau technologiques et s'est améliorée au niveau de ses pratiques de travail sur le site. Les nouveaux couvercles de baignoires et les couvercles de plateaux pour anodes utilisés dans le procédé de la fonte aident Alcoa à atteindre ses objectifs de production accrue d'aluminium et réduisent ses émissions de fluorure.

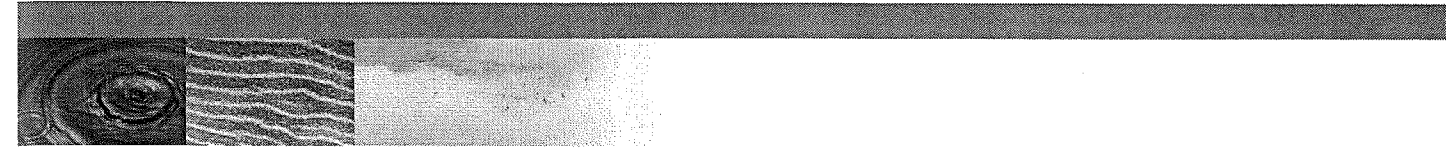
En investissant de façon écologique et en tenant compte de l'environnement, l'aluminerie Alcoa de Deschambault fonctionne à son meilleur rendement depuis le début de ses activités.

INDUSTRIE — Zep Manufacturing Company Canada – Edmonton, Alberta et Montréal, Québec

Zep Manufacturing Company of Canada (Zep Canada) est un chef de file dans le secteur de l'approvisionnement en produits de nettoyage et d'hygiène industriels et institutionnels. Zep Canada fabrique et importe des produits pour une variété d'industries : conciergerie, produits pour l'automobile, hospitalité, entretien ménager, services alimentaires et aviation.

En novembre 2004, Environnement Canada a publié un avis informant les compagnies opérant au Canada qui fabriquaient et/ou importaient du savon et des produits de nettoyage qui contiennent du Nonylphénol (NP) et des éthoxylates de nonylphénol (NPEs) à se préparer et à mettre en œuvre un plan de prévention de la pollution (P2). L'objectif de cet avis de planification de la P2 est de réduire de manière significative ou encore d'éliminer la quantité de NP et de NPEs contenus dans les produits utilisés au Canada. Les exigences de l'avis de planification de la P2 stipulent que les quantités de NP et de NPEs doivent être réduites de 95% d'ici 2010 en comparaison avec les valeurs de l'année de référence. Suivant cet avis, Zep Canada a développé un plan de la P2 de 80 pages.

Avant la publication de l'avis d'Environnement Canada, Zep Canada avait déjà mis en application des stratégies pour réduire ou éliminer les NP et les NPEs dans leurs produits. En 2003, Zep Canada a dépassé les exigences de l'avis de planification de la P2 dans ses installations d'Edmonton en réduisant la teneur en NP et en NPEs dans les savons et produits de nettoyage importés et fabriqués sur place de 98,9%. La même année, l'installation de Montréal réduisait l'utilisation de NP et de NPEs de 91% par rapport aux valeurs de l'année de référence 2000.



Zep Canada rencontrera l'objectif national de réduction ou d'élimination des NP et des NPEs par l'entremise de plusieurs activités de prévention de la pollution comprenant une nouvelle conception ou une reformulation de produit, la prévention de déversements ou de fuites, la réutilisation sur place, le recyclage ou la récupération, les bonnes pratiques d'opération ou de formation et en rendant formel le système de gestion environnemental (SGE) selon les normes ISO 14001.

INDUSTRIE — Farnell Packaging Ltd. - Dartmouth, Nouvelle-Écosse

Farnell Packaging est situé dans le parc industriel de Burnside à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. Depuis plus de 40 ans, cette entreprise fabrique une variété de plastiques d'emballage mince et flexible, des sacs et des pellicules d'emballage dans toute une gamme des tailles. Les systèmes de qualité de Farnell sont certifiés ISO 9002 et leurs produits sont vendus à travers l'Amérique du Nord. En 2003, Farnell Packaging fut la première compagnie canadienne à se voir accorder le logo « Compostable » du Biodegradable Products Institute. Les sacs de Farnell Packaging d'une épaisseur de 5 millimètres ont été conçus pour se biodégrader entièrement en biomasse, en eau et en dioxyde de carbone dans un environnement de compostage commercial en 180 jours.

L'engagement de Farnell envers le développement durable inclut la réutilisation interne et les programmes de recyclage, qui ont réduit les déchets envoyés vers les sites d'enfouissement de plus de 20%. Ils vendent une partie de déchets de plastique à une compagnie locale qui les transforme en bric-à-brac ou en produit de rebouchage. En l'an 2000, plus de 5 000 kilogrammes de matériel ont ainsi pu éviter d'aboutir aux sites d'enfouissement. En 1999, Farnell a remplacé un système peu efficace qui n'utilisait qu'une seule fois l'eau froide de la municipalité pour refroidir ses machines avec un système de refroidissement à base de glycol qui circule plus d'une fois. Ce nouveau procédé a réduit la consommation d'eau municipale de 85%.

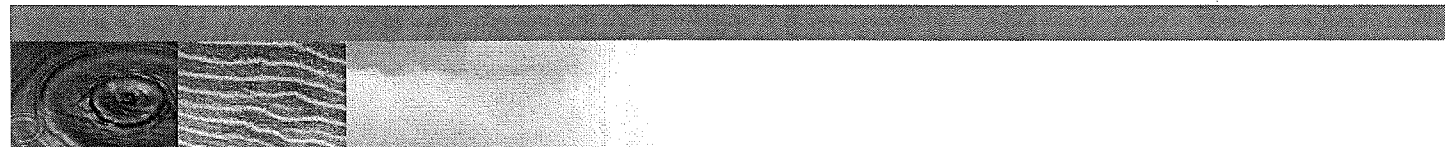
Farnell demeure un chef de file dans l'industrie de la Nouvelle-Écosse pour avoir mis en place des pratiques environnementales saines et pour avoir recherché des solutions d'avant-garde et éco-efficientes pour mener à bien leurs affaires.

INSTITUTION — Coalition canadienne pour un système de santé écologique

La Coalition canadienne pour un système de santé écologique est une coalition de groupes membres qui ont à cœur et qui sont voués à la réduction des impacts défavorables du système de soins de santé du Canada sur la santé humaine et sur l'environnement. Pour réaliser sa mission, la coalition travaille avec des établissements de santé, avec des professionnels de la santé, avec des gouvernements, avec des organisations non gouvernementales ainsi qu'avec le secteur privé.

La Coalition canadienne pour un système de santé écologique communique avec les décideurs du service de soins de santé et avec leur personnel et les informe des impacts sur l'environnement des soins de santé, et comment le système pourrait fonctionner de façon écologique et responsable. La Coalition identifie les produits et les services qui sont écologiques et oeuvrent en faveur du développement de politiques et de pratiques qui réduiront l'impact sur la santé humaine et sur l'environnement du système de santé.

La Coalition est un catalyseur pour le succès du système de santé canadien. Tous les établissements de santé, les installations, les organisations, les associations et les professionnels bénéficient des informations sur l'environnement et des ressources que la Coalition leur fournit.



Beaucoup d'établissements de santé partenaires dans cette coalition ont été reconnus au niveau national et même au niveau international pour leurs succès dans le domaine de la prévention de la pollution.

Le Cambridge Memorial Hospital (2001), le St. Mary's General Hospital, Kitchener (2002) et le Trillium Health Centre, Mississauga (2004) ont été certifiés ISO 14001, qui est la norme environnementale de système de gestion. Ils sont parmi les quelques hôpitaux dans le monde à avoir réalisé cet accomplissement. Le Hospital for Sick Children de Toronto est un chef de file reconnu pour ses soins de santé écologiques. La mise en œuvre d'un plan multimédia de prévention de la pollution a aidé l'hôpital à réaliser des réductions de composés organiques volatils et de dioxyde de carbone, à retirer 2,5 kilogrammes de mercure dans l'hôpital et à réaliser d'importantes économies d'énergie et d'eau.

Le Winnipeg Health Sciences Centre s'est engagé à réduire continuellement ses besoins en énergie et ses émissions de gaz à effet de serre en investissant dans une technologie moins énergivore et en adoptant une politique d'achats écologiques.

Résumé et conclusion

Comme vous avez pu le constater en parcourant les descriptions des différents outils, les moyens de réussir la prévention de la pollution peuvent être très simples et directs, mais aussi très techniques et complexes. L'engagement pour mettre en œuvre la prévention de la pollution est essentiel pour qu'une organisation accomplisse des progrès vers le développement durable. La prochaine section du guide vous aidera à vous organiser pour faire de la prévention de la pollution une réalité dans votre propre maison et votre communauté.

¹« Ecology Centre – Great Lakes United ». Toxics in Vehicles: Mercury. University of Tennessee Center for Clean Products and Clean Technologies. Janvier 2001.

²Guide de la planification de la prévention de la pollution

³Environnement Canada – Réussites canadiennes en prévention de la pollution. Tiré de:

<http://www.ec.gc.ca/pp/fr/storyoutput.cfm?storyID=42>

⁴École Polytechnique de Montréal. Tiré de: http://www.polymtl.ca/ciraig/ciraig_fr_content_01.html

⁵Guide de la planification de la prévention de la pollution

⁶« Great Lakes Binational Toxics Strategy – Mercury ». Tiré de: http://www.epa.gov/glnpo/bns/reports/stakejun2004/jun17_merc.pdf

⁷Un guide pour des produits et services écologiques. Tiré de: www.buygreen.com

⁸Guide de la planification de la prévention de la pollution

⁹« Pollution Probe Policy Considerations » (2004)

¹⁰Programme Choix environnemental www.environmentalchoice.ca

¹¹ISO. Tiré de: <http://www.ecology.or.jp/isoworld/english/analy14k.htm>

¹²Guide de la planification de la prévention de la pollution

¹³« World Business Council for Sustainable Development »

¹⁴Indigo Development. The Industrial Symbiosis at Kalundborg, Denmark. Obtenu le 29 octobre 2004. Tiré de

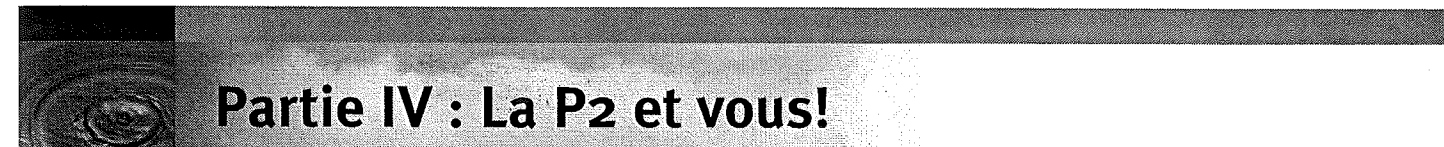
<http://www.indigodev.com/Kal.html>

¹⁵Progrès en matière de prévention de la pollution 2002-2003

¹⁶L'équivalent d'anhydride carbonique (CO₂e) est une mesure standard pour les émissions de gaz de serre chaude, qui incluent l'anhydride carbonique, le méthane, le protoxyde d'azote, et l'hexafluorure de soufre.

¹⁷Progrès en matière de prévention de la pollution 2002-2003

¹⁸Progrès en matière de prévention de la pollution 2002-2003



Partie IV : La P2 et vous!

Jusqu'à présent, le guide a présenté le concept de la prévention de la pollution, et ce que les gouvernements et l'industrie ont fait pour changer leur approche, soit de passer du contrôle de la pollution à la prévention de la pollution. Nous allons maintenant parler de ce que les individus et les familles peuvent faire pour réussir la prévention de la pollution dans leurs maisons et dans leurs communautés.

Chaîne citoyenne de changements

Chaque citoyen a une pièce à jouer envers la prévention de la pollution. Chacun de nous a un impact quotidien sur l'environnement. Le secret est de faire en sorte que cet impact soit positif, parce que cet impact est d'une grande importance pour la protection de notre environnement pour le bien-être des générations futures. Une des façons de faire cela est de modifier notre approche de prise de décision. Le concept des sept générations provient de la culture des autochtones du Canada et stipule que les décisions doivent être prises en tenant compte des besoins des sept prochaines générations. Cela équivaut à environ 200 ans. Ceux qui sont nés et qui ont connu leurs arrière-grands-parents, leurs grands-parents, leurs parents, eux-mêmes, leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants auront connu sept générations.

Le fait de regarder loin dans le futur retire les intérêts individuels du processus de prise de décision d'intérêt public et augmente notre capacité de penser aux générations futures et de leur démontrer de l'empathie et de la véritable considération.

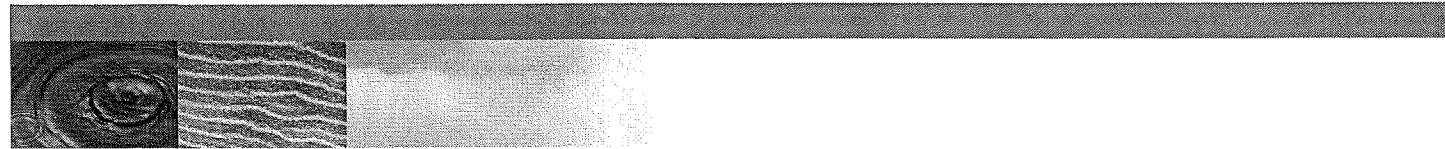
Nous devons prendre la responsabilité de nos actions, comme individus et comme membre d'une communauté ou d'une organisation. Il est de notre obligation en tant que citoyens de protéger la nature, et non de simplement acheter, vendre et consommer ce qu'elle nous offre. Comme vous lirez dans cette section, beaucoup de Canadiens ont déjà pris des mesures concernant l'environnement, mais nous devons faire beaucoup plus, et pour cela nous devons nous assurer que tout le monde s'implique.

La citoyenneté de l'environnement ou écocivisme est un engagement personnel à en apprendre plus au sujet de l'environnement, et à adopter des mesures responsables telle que la prévention de la pollution. Le défi d'en apprendre davantage au sujet de l'environnement et de veiller à sa protection peut d'abord sembler important. Vous vous direz peut-être quelque chose comme « mais je ne suis qu'une personne parmi tant d'autres... quelle différence puis-je faire ? » Ce guide vous fera la démonstration que les efforts de chaque individu peuvent aider à réaliser le changement.

L'écocivisme est une idée qui peut vraiment rassembler et mobiliser le soutien de beaucoup de gens et de gouvernements. L'engagement des leaders au sein de la communauté est nécessaire afin d'obtenir un appui plus large de la communauté et de faire en sorte que la communauté prenne le processus en charge. Quand les citoyens, les gouvernements et l'industrie s'unissent pour établir un partenariat en faveur de l'environnement, ils prennent un grand pas vers la réussite du développement durable.

Le marketing social axé sur la communauté – Un outil pour favoriser les changements de comportements

Un aspect essentiel du développement durable est d'obtenir un changement étendu de comportement, et la psychologie a un rôle central à jouer en stimulant un comportement en faveur du développement durable. Les



citoyens qui catalysent directement le changement de comportement par leur travail communautaire emploient souvent le marketing social axé sur la communauté (MSAC). Le MSAC est une initiative visant à stimuler les communautés durables et saines envers le changement de comportement des membres de la communauté.

Le MSAC est une nouvelle façon prometteuse de favoriser l'écocivisme et les activités de prévention de la pollution en mettant à profit la connaissance psychologique au sujet des changements de comportements. Les étapes initiales essentielles au bon fonctionnement du MSAC sont d'identifier les activités environnementales à favoriser ainsi que les barrières qui empêchent les individus de poser des gestes concrets. Une stratégie est alors élaborée, et consiste en un ou plusieurs outils de changement de comportement visant à surmonter ces barrières. Les outils de changement de comportement sont les suivants : l'engagement, les indices, les normes, la communication, les incitations et l'aspect pratique.

À la différence de beaucoup de campagnes à fort contenu en information, le marketing social axé sur la communauté a fait ses preuves : il offre une bien meilleure chance de favoriser le comportement en faveur du développement durable. En général, le MSAC sera utile à n'importe quel individu ou institution intéressé à susciter l'engagement des citoyens, des groupes de citoyens et des communautés en partenariat avec les gouvernements pour protéger et conserver l'environnement.

Les quatre étapes de la P2

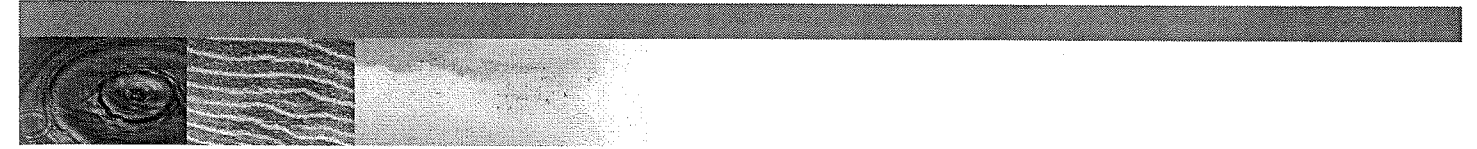
Les individus et les familles peuvent réussir la prévention de la pollution en suivant un plan en quatre étapes : faire un inventaire; examiner les options et identifier les priorités; préparer votre plan et le mettre en oeuvre; en informer les voisins. Ce plan est semblable au plan en cinq étapes de la P2 utilisé par les entreprises et qui a été décrit dans la Partie III.

Faire un inventaire vous demandera de jeter un coup d'œil à l'énergie, aux matériaux et aux substances que vous utilisez, de même qu'aux procédés et aux pratiques que vous suivez pour faire des choses quotidiennes comme le soin de votre pelouse et l'entretien de votre maison.

Examiner les options et identifier les priorités exigera que vous vous renseigniez sur les impacts de vos actions sur l'environnement. Le fait de vous informer au sujet des solutions alternatives, soit d'identifier de nouveaux produits et de nouvelles façons de faire des choses, réduira l'impact de vos actions sur l'environnement.

Lorsque vous aurez établi vos priorités, vous pourrez **préparer votre plan et le mettre en oeuvre**. Fixez-vous un échéancier au sujet de ce que vous désirez accomplir et déterminez de quelles façons vous voulez atteindre ces objectifs.

Finalement, vous voudrez **informer vos voisins** au sujet de votre plan de prévention de la pollution parce que plus les personnes qui pratiquent la prévention de la pollution, plus les avantages sont importants.



Fait saillant - Les quatre étapes pour la P2 : Produits pharmaceutiques et de soins personnels (PPSP)

Étape 1 : Faire un inventaire

À examiner :

- Combien de médicaments sans prescription et de médicaments prescrits avez-vous dans votre maison, et de quel type ?
- Quels produits de soins personnels sont déjà dans votre maison et quels nouveaux produits y ferez-vous entrer ?
- Est-ce que vous utilisez ces produits dans leur totalité ?
- Comment disposez-vous de ces produits ?

Étape 2 : Examiner les options et identifier les priorités

En tant que consommateurs, nous rejetons des PPSP dans les égouts lorsque nous envoyons des médicaments non utilisés dans les toilettes ou dans l'évier, et lorsque nous nous rinçons dans la douche des savons, shampoings et cosmétiques que nous utilisons. Recherchez des produits sans détergents, sans parfums et sans autres additifs. Les produits chimiques contenus dans ces produits ont le potentiel d'affecter l'écosystème dans son ensemble de même que d'entrer dans le corps humain par le biais de l'eau que nous consommons. Il y a de plus en plus d'inquiétude au sujet de la résistance aux antibiotiques et des dérèglements endocriniens (hormonaux) dans la faune et chez les humains. Cela a attiré l'attention vers des aspects qui n'avaient pas encore été identifiés ou qui avaient été sous-évalués dans le domaine de la pollution chimique.

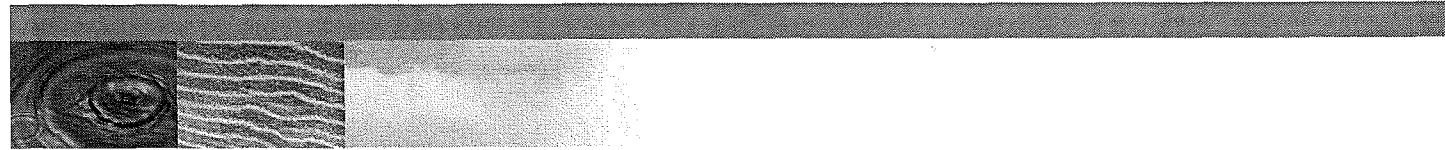
Étape 3 : Préparer votre plan et le mettre en oeuvre

Réduire la quantité de médicaments non utilisés et disposer de façon sécuritaire des PPSP en surplus est plus écologique et économique que d'essayer de les filtrer de l'eau de consommation après coup. Retournez les produits pharmaceutiques et les médicaments inutilisés à votre pharmacie ou au centre de cueillette des déchets domestiques dangereux de votre communauté. Les changements de comportements visant à réduire l'utilisation inappropriée, la surutilisation ou l'abus de PPSP sont le meilleur moyen de prévenir les problèmes de disposition des déchets et de diminuer les risques pour la santé publique et pour l'écosystème.

Étape 4 : Informer vos voisins

Partagez vos efforts avec les gens que vous connaissez, vos amis, votre famille, vos voisins. Apporter des changements à notre façon d'agir et à celles des autres est difficile. Mais il ne faut pas oublier que les plus petits efforts peuvent avoir un impact important sur l'environnement à long terme.

Source : Batt, Sharon. « La boucle bouclée : les médicaments, l'environnement et notre santé » Femmes Action pour la protection de la santé. 2004. Tiré de : <http://www.whp-apsf.ca/fr/documents/fullCircleFR.html>



L'accent sur la P2 à la maison : substances toxiques et déchets

Cette section décrira certains des secteurs où vous pouvez pratiquer la prévention de la pollution dans votre vie quotidienne. Dans le cycle de vie d'un produit ou d'un service, nous pouvons, en tant que consommateurs, avoir une influence significative sur les étapes initiales et sur les étapes finales. Le fait de faire des choix intelligents et informés au sujet des produits que vous achetez, de l'utilisation que vous en faites et de la façon dont vous en disposez peut avoir un impact très important au sujet de la prévention de la pollution. Dans la Partie VI, vous retrouverez une liste des ressources pour toutes les activités clés dont il sera question dans cette section.

Nettoyage et entretien à la maison

Des centaines de produits de consommation communs tels que le poli pour les meubles, le nettoyeur pour les fenêtres, les peintures et certaines colles contiennent tous des composants dangereux. Chaque produit est légèrement différent. Il est important de savoir identifier les produits dangereux et les risques associés à leur utilisation. Il y a beaucoup de produits de nettoyage et d'entretien de maison alternatifs disponibles sur le marché. Lorsqu'il est possible de le faire, il faudrait considérer les produits les moins toxiques.

MATIÈRE À RÉFLEXION CONCERNANT L'ACHAT DE PRODUITS POUR LA MAISON

Question à se poser	Inquiétudes majeures au niveau de l'environnement et de la santé
Quels sont les composants les plus importants ?	Éléments toxiques, inflammables, corrosifs ou explosifs
Où le produit a-t-il été fabriqué ?	Émissions associées au transport
Est-ce que le produit est emballé de façon appropriée ?	Déchets allant aux sites d'enfouissement et ressources naturelles utilisées pour fabriquer l'emballage
Est-ce que l'emballage est recyclable ou retournable ?	Déchets allant aux sites d'enfouissement

Les parties inutilisées ou non désirées de beaucoup de produits de nettoyage et d'entretien de la maison peuvent s'avérer être une source significative de pollution toxique lorsqu'on en dispose ou qu'on les utilise incorrectement, nuisant ainsi à la santé humaine et à l'environnement. Le fait de vous informer au sujet de la manipulation, des méthodes d'utilisation, du stockage et des méthodes de disposition appropriés de ces produits préviendra la pollution à la source. N'achetez que les produits dont vous avez besoin et utilisez-les au complet. Cela est la meilleure façon d'éviter des problèmes de disposition. La meilleure façon de vous assurer de ne pas avoir de produits toxiques à la maison est de ne pas en acheter.

S'il est impossible d'éviter l'utilisation de produits toxiques, il devient primordial de vous informer des options au niveau de la cueillette de produits dangereux disponibles dans votre communauté ou municipalité. **Le secret est d'empêcher les produits toxiques de faire partie de la cueillette des produits domestiques ordinaires, d'être envoyés aux sites d'enfouissement, de se faire incinérer ou encore de se faire déverser dans les égouts.** Vous trouverez des conseils à propos des produits de nettoyage et d'entretien de maison dans la section des ressources de ce guide.



Produits de soins personnels

Une préoccupation croissante se développe dans le domaine de la pollution chimique, suite aux abus et à la disposition incorrecte des produits de soins personnels comme les produits de beauté, les écrans solaires, les parfums, les insecticides, les médicaments, les contraceptifs et les autres produits pharmaceutiques. Les composés chimiques dans ces produits entrent dans l'environnement et sont détectés dans beaucoup de plans d'eau partout en Amérique du Nord.

Les produits chimiques contenus dans ces produits ont été identifiés comme étant des agents toxiques pour la reproduction, des substances cancérigènes et des substances pouvant mener à une résistance aux antibiotiques auprès d'un éventail d'espèces y compris les humains. En plus d'être des agents stressants, les concentrations élevées de produits chimiques dans les sols et dans les cours d'eau contribuent aux changements dans la structure de la communauté naturelle en perturbant et en fragmentant l'habitat des espèces.

On ne devrait pas se débarrasser des produits pharmaceutiques inutilisés, des médicaments et des autres produits de soins personnels dans l'évier ou la toilette. Retournez les produits pharmaceutiques inutilisés et les médicaments à votre pharmacie ou au centre de cueillette des déchets domestiques dangereux de votre communauté ou de votre municipalité.

Consommation durable

La consommation durable a évolué à partir du besoin initial de mettre plus d'emphasis du côté de la demande de produits et de services, depuis que les gains environnementaux obtenus avec des stratégies telles que les technologies propres, la prévention de la pollution et l'écoefficacité ont été rattrapés par l'augmentation exponentielle de la consommation. Des outils tels que la réflexion sur le cycle de vie, incluant des évaluations, des conceptions écologiques et des pratiques d'étiquetage écologique sont de plus en plus perçus comme étant une des façons de s'attaquer au problème de la consommation non durable. La consommation durable encourage les changements globaux aux habitudes et aux modèles de consommation dans le but de maintenir nos ressources naturelles, de réduire l'impact de nos actions sur l'environnement, de s'assurer que les ressources sont justement consommées assez et que les besoins humains de base sont satisfaits.

La consommation durable réussie exige que tous les partenaires, soit les consommateurs, les producteurs, les détaillants et les gouvernements, comprennent et prennent conscience des besoins existants envers des modèles de consommation efficaces, conscients et appropriés.³ Les principes de consommation durable devraient être appliqués à la nourriture, au logement, à l'eau, à l'hygiène, aux soins de santé, à l'habillement, au transport et à l'utilisation de l'énergie, et cela peut se faire en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources, la substitution de marchandises, la réduction de la consommation, les changements aux moyens de transport, la réduction de la consommation d'eau et d'énergie et la réduction dans la production de déchets.

Un exemple d'une activité de consommation durable au Canada est l'initiative de nettoyage à sec écologique. Beaucoup de nettoyeurs à sec prennent de petites mesures comme d'améliorer les



pratiques d'exploitation, de moderniser l'équipement, de remplacer les solvants pour le nettoyage à sec ou d'initier des programmes de recyclage pour protéger l'environnement dans leurs communautés. Les nettoyeurs à sec écologiques offrent aux consommateurs des procédés écologiques de nettoyage tels que le nettoyage de vêtements au mouillé plutôt qu'avec des solvants, en plus d'éliminer graduellement l'utilisation du tétrachloroéthylène, de recueillir et de réutiliser les cintres et de réutiliser les sacs de plastique.⁴

Plusieurs outils et stratégies sont disponibles pour aider les individus à changer leurs habitudes de consommation et à participer à l'effort global dans le but d'améliorer la qualité de la vie. L'Alliance nord-américaine pour la consommation durable (NASCA) est un partenariat stratégique de personnes et d'organisations qui travaillent à favoriser des modèles de consommation plus durables au Mexique, au Canada et aux États-Unis. La NASCA facilite l'échange d'informations, la communication, la mobilisation et collaboration pour réussir la consommation durable.⁵

L'entretien des pelouses et le jardinage sans pesticides

L'entretien d'une pelouse ou d'un jardin sain et de toute beauté peut être réalisé sans pesticides et herbicides toxiques. Plusieurs municipalités ont imposé des règlements interdisant l'utilisation des pesticides, exigeant et encourageant leurs citoyens à adopter de nouvelles habitudes de jardinage et de soin des pelouses.

L'apprentissage de techniques pour prévenir les problèmes de parasites est une stratégie efficace pour réduire les besoins en pesticides. La lutte intégrée contre les parasites (LICP) et les soins à apporter aux plantes sont deux pratiques courantes employées pour réaliser ce but. L'élément central de la LICP est la planification et la gestion des écosystèmes dans le but de prévenir que des organismes deviennent des parasites. Les techniques incluent l'inspection fréquente des pelouses pour la détection et l'identification correcte des problèmes de parasite. On emploie des traitements qui sont moins dangereux à la santé humaine, moins toxique pour les organismes qui ne sont pas concernés et moins préjudiciables à l'environnement, qui ont le plus de chance de produire des résultats à long terme tout en étant le plus rentable au fil du temps.⁶ La santé des plantes inclut la sélection de plantes appropriées en fonction des conditions du site, la plantation appropriée et l'entretien optimal des plantes.

Maintenir votre pelouse en santé et veiller à ce qu'elle soit moins susceptible à des problèmes de parasite exige l'utilisation de bonnes pratiques en matière d'entretien. Employez du compost, ce qui permettra de réutiliser des nutriments, aérez le sol qui s'est compacté, et arrosez profondément et à des moments peu fréquents pour favoriser les racines profondes. Naturaliser votre pelouse ou votre jardin en utilisant des plantes indigènes réduit le besoin d'un arrosage fréquent. Il y a beaucoup de guides et de ressources disponibles sur les soins de pelouse et de jardin sans pesticide, et certaines sont énumérées à la fin de ce guide. De trouver de nouvelles façons d'entretenir votre pelouse ou votre jardin améliorera la santé publique et réduira les impacts sur l'environnement sur le sol, l'eau et l'air.

Votre véhicule et votre bateau

En 2003, il y avait 18,9 millions de véhicules sur les routes du Canada. L'impact collectif de ces véhicules sur la consommation de ressources et d'énergie lors de la fabrication de ces véhicules, lors de la réalisation des



infrastructures routières et du développement des terres, sur la demande en combustibles fossiles, au sujet de l'entretien des véhicules et sur la disposition des véhicules en fin de vie est énorme. Les composés requis pour que ces véhicules puissent continuer à fonctionner tels que l'huile moteur, l'acide de batterie, l'antigel de l'essence, le liquide de transmission et le liquide des freins, les dégraissants, les produits utilisés pour prévenir la rouille, les appareils de rinçage de radiateurs et les produits pour nettoyer et cirer les véhicules contiennent des produits chimiques toxiques. S'ils sont utilisés négligemment et qu'on s'en débarrasse incorrectement, ils peuvent créer des perturbations extrêmes sur l'environnement.

Pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement des véhicules motorisés, les propriétaires doivent veiller à ce que leurs véhicules soient correctement entretenus et encourager le recyclage des matériaux à la fin de la vie utile du véhicule, la conception écologique des véhicules et la reprise des produits par les fabricants.

Les individus s'engageant sur la route du transport durable en participant par exemple au programme SMART⁹, en pratiquant le covoiturage, en utilisant le transport en commun, en favorisant le transport actif et en partageant une voiture peuvent éviter les frais élevés de propriété d'une voiture, réduire le nombre de voitures sur la route et réduire au minimum les impacts qu'ont les véhicules sur l'environnement. Des associations de partage de voitures qui louent des voitures à l'heure sont en croissance dans plusieurs régions urbaines du Canada. Ce service comble les besoins des individus qui ont seulement besoin d'un véhicule de temps en temps.

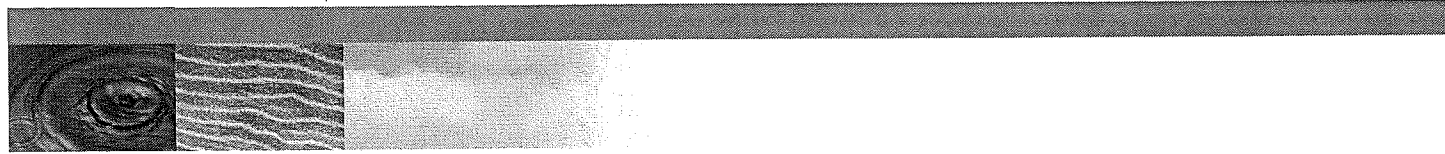
Les utilisateurs de bateau doivent également considérer les façons dont ils effectuent le remplissage, les réparations, l'entretien, le nettoyage, la peinture et ce qu'ils font des déchets. Les composés toxiques présents dans les produits de bateau, même en très faibles quantités, peuvent s'accumuler dans les sédiments et être dangereux pour la santé humaine et la santé des poissons et des animaux. Le fait d'utiliser des peintures non toxiques pour les bateaux, d'éviter de nettoyer la coque du bateau alors qu'il est à l'eau, d'utiliser des détergents sans phosphates et biodégradables et éviter les déversements d'essence sont des mesures simples et efficaces de prévention de la pollution que vous pouvez prendre pour réduire la mauvaise utilisation des produits toxiques. Recherchez toujours les marinas qui sont certifiées écologiques ou qui participent à un programme de marina propre.

Fait saillant

L'Association des opérateurs d'embarcations de plaisance (traduction libre de l'Ontario Marine Operators Association ou OMOA) a développé le Programme de marina propre (Clean Marina Program), offrant aux plaisanciers l'occasion de choisir un port d'attache certifié et le plus écologique possible pour leurs bateaux. Dans les eaux peu familières, le drapeau « Eco-Rating » laisse les plaisanciers choisir une marina en sachant qu'ils font tout ce qu'il est possible de faire pour préserver les lacs et les rivières.

Les classements « Eco-Rating » sont obtenus suite à une vérification couvrant plus de 200 pratiques environnementales. Cette évaluation est réalisée par l'organisme Terra Choice Environmental Services, qui a été mandaté par Environnement Canada. Les résultats sont alors convertis en un système de classement, qui va d'un (1) symbole d'ancre verte à 5 ancres vertes.

Source : http://www.omoa.com/clean_marine_faq.asp (anglais seulement)



Le fait de choisir des dispositifs sanitaires de haute qualité et d'éviter de pomper les eaux d'égout par-dessus bord, particulièrement dans les postes de mouillage, les marinas, les bras de rivières protégés, les sites d'aquaculture ou les aires de baignades, d'utiliser du papier de toilette marin à dissolution rapide et d'utiliser des désinfectants non toxiques et d'aller à terre autant que possible pour y utiliser les salles de toilettes maintiendra les voies d'eau saines et les marinas propres.

Dans votre communauté

Il y a des centaines de façons de participer aux activités de prévention de la pollution dans votre communauté. S'informer au sujet des outils pour initier le changement de votre vie et les vies des personnes autour de vous est une première étape essentielle. Vous impliquer auprès d'une organisation qui coordonne les efforts en faveur de la P2 dans des domaines tels le transport, les changements climatiques et la conservation de l'eau et de l'énergie en des endroits comme des écoles, des quartiers et des municipalités sont autant de façons d'avoir un impact direct sur la santé de votre communauté. **Faire du bénévolat, de la planification d'événement, écrire des lettres et participer à des collectes de fonds sont encore d'autres exemples d'activités que vous pouvez faire pour améliorer votre communauté.**

Au chalet

Il y a plus d'un demi-million de chalets au Canada. Puisque ces chalets sont habituellement situés près des berges de lacs, de rivières et d'océans, leurs propriétaires peuvent avoir un impact sur l'environnement.¹⁰ De plus, que les chalets soient à la campagne fait en sorte qu'ils ne reçoivent pas les mêmes services d'infrastructures qu'en milieu urbain. Vous pouvez apporter vos bonnes habitudes de la P2 au chalet en prenant soin de disposer de vos déchets de façon appropriée, ce qui pourrait signifier que vous ayez à emporter vos déchets vers un site de recyclage ou encore que vous fassiez du compostage. Les réservoirs d'huile incorrectement installés et entretenus peuvent rapidement souiller le sol et les eaux souterraines.¹¹ Si vous utilisez du bois pour vous chauffer, souvenez-vous de le brûler de façon responsable.¹² Servez-vous de poêles à bois à combustion lente de haute efficacité, ne brûlez que du bois sec et ne brûlez jamais vos déchets. Conservez vos systèmes de fosses septiques en bon état et considérez l'achat d'une toilette biologique. La stratégie de lutte intégrée contre les parasites que vous utilisez en ville est tout aussi applicable au chalet, pour éviter les pesticides toxiques. Utilisez les produits appropriés pour le nettoyage et l'entretien est également un autre moyen de faire de la P2 au chalet. **En réduisant les déchets par le choix de produits appropriés et en conservant l'eau et l'énergie, vous pratiquez la P2 d'excellentes façons au chalet.**

Les deux exemples suivants mettent en valeur deux initiatives différentes issues de la communauté qui encouragent les citoyens à acquérir et à partager des connaissances au sujet de la prévention de la pollution, afin de rendre leur environnement plus sain et plus propre.

Équipes EcoAction, un programme de « Earth Day Canada »

En 2002, vingt groupes d'amis et de voisins de communautés à travers l'Ontario et d'une variété de niveaux socio-économiques, de localités géographiques et de types de logement ont participé à un nouveau pro-



gramme. C'était le début du programme des équipes EcoAction, une initiative de quartier développée par Earth Day Canada (EDC). Aujourd'hui, plus de 800 individus et quatre-vingts équipes sont impliqués dans l'initiative. Le programme des équipes EcoAction est un programme à l'échelle de la province qui fournit des outils et des solutions pour aider les Canadiens dans les communautés urbaines et les secteurs ruraux à gérer les volumes d'information et à découvrir les programmes incitatifs disponibles qui traitent des questions de l'efficacité des ressources dans un ménage. Le programme est conçu pour aider les gens à comprendre que la prise de bonnes décisions est profitable aux niveaux économiques et environnementaux dans les secteurs tels que l'efficacité énergétique du ménage, l'utilisation de l'eau, les solutions de transport de rechange, les déchets ménagers et la nourriture comme les habitudes de jardinage durables.)

Les outils Web du programme fournissent des calculs immédiats et en ligne de l'épargne en argent et en ressources environnementales d'un participant. A la mi-année 2004, l'économie annuelle moyenne de gaz à effet de serre de serre était de 1,2 tonne par ménage. Les économies au niveau de l'eau et des déchets étaient de 105 000 litres et de 15 tonnes respectivement. D'ici 2007, le programme compte réaliser l'économie annuelle de 1 350 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre, éviter que 415 000 kilogrammes de déchets ne se rendent dans le système de traitement de déchets solides et économiser 37 500 000 litres d'eau.

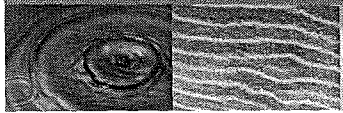
D'autres éléments de soutien du programme incluent un forum de discussion en ligne, un formulaire d'adhésion en ligne et des sections de ressources et de liens constamment mises à jour. Le personnel du programme des équipes EcoAction offre son soutien lorsque cela est nécessaire et sert de ressources pour les équipes locales. Des options sont disponibles pour une participation indépendante, et autodirigée, ou pour une équipe qui se rencontre de 4 à 6 fois par année. Visitez le site www.ecoactionteams.ca pour de plus amples informations à propos de ce programme.

Ambassadeurs environnementaux auprès de la communauté chinoise de Toronto (AECCT)

Les Ambassadeurs environnementaux auprès de la communauté chinoise de Toronto est un organisme à but non lucratif fondé et dirigé par des bénévoles de la communauté chinoise. Initialement dirigé par le « *Toronto Chinese Health Education Committee – Environmental Subcommittee* », le programme AECCT est dédié à l'amélioration et à la protection de l'environnement par le biais de l'éducation de la communauté chinoise.

AECCT est le seul groupe écologique chinois de la grande région de Toronto. Ils travaillent avec d'autres groupes chinois de la communauté pour fournir des programmes environnementaux éducatifs tels que des ateliers, des conférences, des expositions et des programmes à la radio publique. De cinq à huit événements communautaires annuels attirent entre 30 et 500 participants. Plus de 20 000 personnes ont suivi à la radio les huit émissions qui ont été organisées en 2003. Un éventail de questions environnementales y sont abordées, telles que la qualité d'air, les changements climatiques, la conservation de la nature, la pollution de l'eau, l'économie d'énergie, les pesticides, la réduction des déchets et la santé.

Engager la communauté chinoise en tenant compte des spécificités culturelles et en utilisant une approche éducative adaptée au langage fait prendre conscience des questions environnementales aux individus qui,



autrement, n'auraient peut-être pas pu être rejoints. L'AECCT s'est associée à d'autres partenaires environnementaux locaux pour des événements comme des activités de plantation d'arbres, des visites dans les maisons pour vérifier l'efficacité énergétique, et pour faire la promotion du projet de récupération d'aluminium. L'AECCT a travaillé très fort sur le projet des restaurants écologiques. Cette initiative est conçue pour aider les restaurants chinois de Toronto à identifier des façons d'améliorer leurs pratiques en matière de gestion des déchets et de réduire la consommation d'énergie.

L'AECCT a produit un certain nombre de ressources éducatives en langue chinoise comprenant des brochures intitulées : *La pollution de l'air et vous ; L'air extérieur, la pollution de l'air et vous ; L'air intérieur, le rayonnement solaire et la santé ; Les économies d'énergie ; Qu'est-ce que les changements climatiques et un livret intitulé Le livre vert*. Ils ont également traduit de nombreuses brochures et affiches sur beaucoup de sujets pour partager la prise de conscience environnementale et le message de protection de l'environnement à la communauté chinoise.

¹McKenzie-Mohr, D. and W. Smith, *Fostering Sustainable Behaviour: An Introduction to Community-based Social Marketing*. (1999) Gabriola Island, BC: New Society Publishers.

²EPA. *Produits pharmaceutiques et produits de soins personnels en tant que polluants environnementaux* <http://www.epa.gov/herlesd1/chemistry/pharma/index.htm> (anglais seulement)

³Programme des Nations Unies pour l'environnement. "Sustainable Consumption: a Global Status Report". September 2002. Tiré de : http://www.uneptie.org/pc/pc/pdfs/Sus_Cons.pdf

⁴Centre canadien de prévention de la pollution. "Green Dry Cleaners" Tiré de : http://www.c2p2online.com/main.php3?section=139&doc_id=295&session=

⁵NASCA. Tiré de : <http://hasca.icspac.net/about/whatis.aspx> 10 novembre 2004

⁶Gouvernement de la Colombie-Britannique. « Lutte intégrée contre les parasites ». Tiré de : <http://wlapwww.gov.bc.ca/epd/epdpa/eripm/landshtm/Chap1.htm#treatments> (anglais seulement)

⁷Santé Canada. « Pelouses Saines » Tiré de : www.healthylawns.net

⁸Statistique Canada, CANSIM, table 405-0004.

⁹Le programme SMART (Save Money and the Air by Reducing Trips) est le programme de réduction des déplacements en milieu de travail de Pollution Probe. <http://www.pollutionprobe.org/whatwedo/Smart.htm>

¹⁰Environnement Canada-Bureau national de la prévention de la pollution. Fiche d'information sur la P2 ; La P2 au chalet. <http://www.ec.gc.ca/hopp/docs/fact/fr/p2cottage.cfm>

¹¹Ministère de l'environnement et du travail de la Nouvelle-Écosse. « Programme de prévention de la pollution : sécurité des réservoirs d'huile ». Tiré de : <http://www.gov.ns.ca/enla/envin/p2/oiltank.asp#prob> (anglais seulement)

¹²<http://www.burnitsmart.org/francais/index.html>

Partie V : Conclusions et recommandations

Résumé des points saillants

Partie II

- La prévention de la pollution implique une amélioration continue à travers des modifications de plans, de techniques, d'exploitations et de comportements. Ces modifications aident à progresser vers la durabilité.
- La prévention de la pollution est un des éléments clés d'un développement environnemental, économique et social durable. Une consommation durable prévient non seulement la pollution mais combat aussi les changements climatiques.
- Tous les dépositaires quels qu'ils soient – gouvernements, industries, institutions ou citoyens – contribuent à la pollution et doivent devenir des chefs de file de la prévention de la pollution.
- L'implémentation de la prévention de la pollution peut rencontrer des obstacles à court terme mais conduit à des bénéfices de long terme.

Partie III

- Différents genres d'industries devraient mettre en oeuvre la prévention de la pollution à travers l'obtention d'engagements, la collecte de renseignements et la prise d'actions. L'engagement de réussir la prévention de la pollution est essentiel pour la progression d'une organisation vers la durabilité.
- La prévention de la pollution passe à travers des moyens très directs et simples à des moyens techniques et compliqués.
- De plus en plus, autant les entreprises que les régulateurs se rendent compte que la prévention de la pollution est une stratégie puissante et économique. Les gestionnaires d'entreprises découvrent qu'ils peuvent, d'abord, économiser de l'argent et prévenir la pollution tout en augmentant l'efficacité.

Partie IV

- La citoyenneté environnementale devrait être un engagement personnel de chaque citoyen à poser des gestes responsables et à pratiquer la prévention de la pollution.
- Le marketing social d'origine communautaire pourrait aider les individus et les organisations à changer leur comportement.

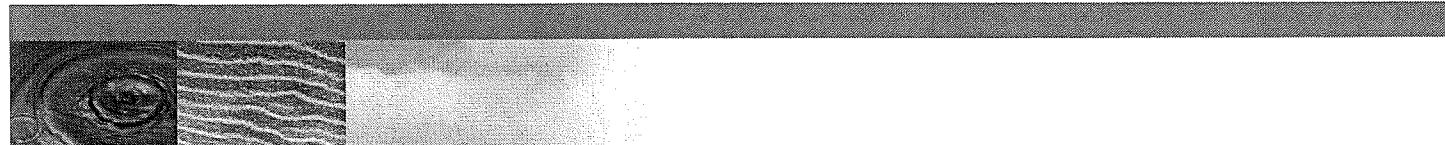
Recommandations pour les prochaines étapes

LE GOUVERNEMENT

Améliorer le développement et mise en application des politiques et règlements pourrait faire avancer la prévention de la pollution.

La prévention de la pollution devrait continuer à être une priorité nationale basée sur la LCPE 1999. La révision de cette Loi en 2005 devrait évaluer le progrès dans le domaine de la prévention de la pollution, identifier où des modifications sont justifiées et tracer la voie de l'amélioration.

Les gouvernements devraient prendre la responsabilité de maintenir et d'améliorer les opportunités d'échange d'idées et faciliter la coordination des efforts pour rehausser la prévention de la pollution entre les différents dépositaires.



L'INDUSTRIE

Chaque organisation ou installation devrait être dévouée à la prévention de la pollution. Des étapes subséquentes, comme la collecte des renseignements et l'action, devraient être incorporées dans la gestion d'entreprise pour aider la pratique de la prévention de la pollution.

L'échange de renseignements entre les représentants de l'industrie est l'un des éléments les plus importants dans le développement de méthodes innovatrices pour rehausser la prévention de la pollution.

La planification de la prévention de la pollution devrait être un processus continu dans chaque entreprise.

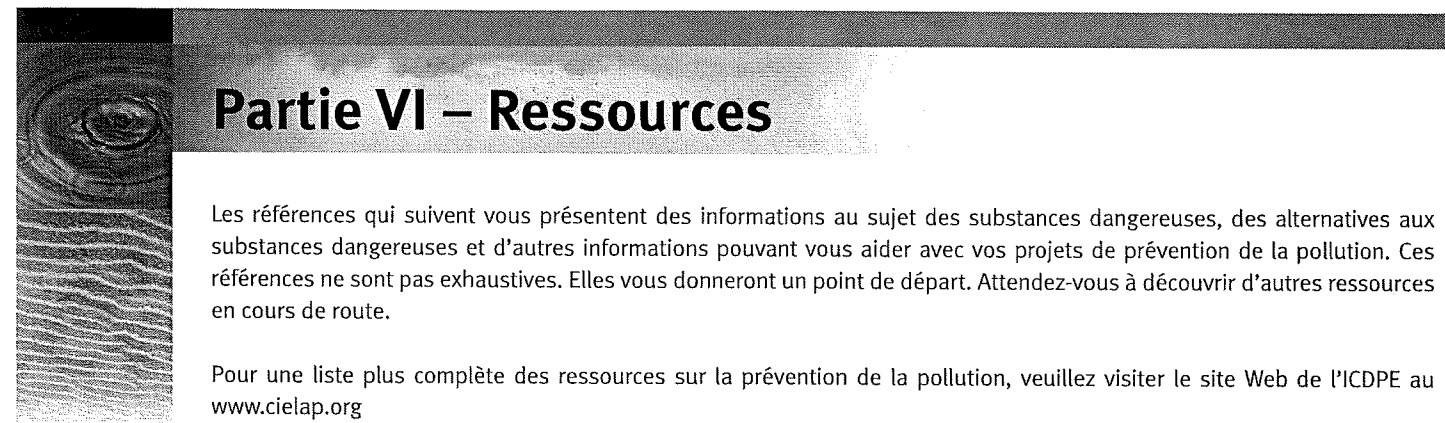
LES INSTITUTIONS

Les institutions sont des membres très visibles de la communauté et devraient pratiquer la prévention de la pollution afin de montrer l'exemple à la communauté.

LES CITOYENS

Chaque citoyen devrait être tenu de faire des choix judicieux et informés quant à l'achat et au rejet de produits.

S'informer et informer les autres sur les produits bienveillants envers l'environnement et sur les façons de faire aideraient à réduire notre impact sur l'environnement.



Partie VI – Ressources

Les références qui suivent vous présentent des informations au sujet des substances dangereuses, des alternatives aux substances dangereuses et d'autres informations pouvant vous aider avec vos projets de prévention de la pollution. Ces références ne sont pas exhaustives. Elles vous donneront un point de départ. Attendez-vous à découvrir d'autres ressources en cours de route.

Pour une liste plus complète des ressources sur la prévention de la pollution, veuillez visiter le site Web de l'ICDPE au www.cielap.org

Informations générales

Informathèque d'Environnement Canada

Environnement Canada

Informathèque

70 rue Crémazie

Gatineau (QC) K1A 0H3

Téléphone : 819-997-2800 ou 1-800-668-6767

Télécopieur : 819-994-1412

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Site Web du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/en/>

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/index.cfm> (en français)

Ce site Web est une excellente source d'information sur la prévention de la pollution (P2). élaboré plusieurs fiches d'information sur la prévention de la pollution (P2). Ces fiches couvrent des sujets comme les activités de prévention de la pollution, les pratiques exemplaires et les activités que les Canadiens et les Canadiennes, les entreprises et les ministères peuvent intégrer dans leur vie quotidienne. Ces fiches d'information sont divisées en plusieurs catégories, selon leur contenu et le secteur de la société visé.

Santé Canada – Sécurité des milieux

<http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/sesc/psm/index.htm>

Le site Web de Santé Canada sur la sécurité des milieux offre des informations au sujet de la radioprotection, sur les contaminants de l'environnement, sur la qualité de l'eau et de la santé, sur la santé et sur les impacts sur la santé.

La Voie verte

<http://www.ec.gc.ca/> (en anglais et en français)

Vous trouverez sur ce site Web de la Voie verte des informations à propos des programmes canadiens, des réussites en prévention de la pollution et d'autres initiatives et conseils.

Le Centre canadien d'information sur la prévention de la pollution (CCIPP)

<http://www.ec.gc.ca/cppic> (en anglais et en français)

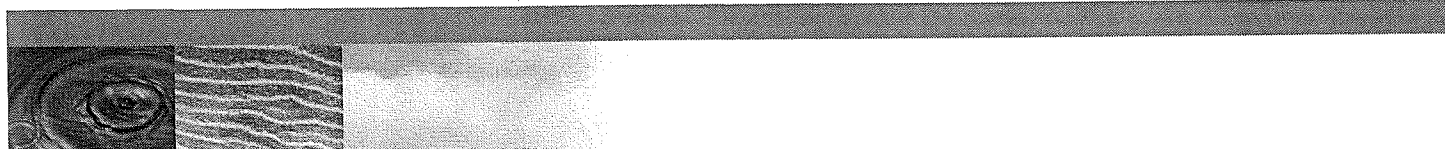
Le CCIPP d'Environnement Canada est une base de données en ligne offrant l'information dont les Canadiens ont besoin pour prévenir la pollution (P2). Parcourez les quelque 1 200 références P2, des fiches de renseignements jusqu'aux études de cas, en utilisant Recherche thématique rapide, Recherche avancée ou Recherche par secteur, à votre choix.

Le réseau d'information mondial sur la prévention de la pollution (RIMP2)

<http://www.p2win.org/main/ns/55/doc/60/lang/EN>

<http://www.p2win.org/main/ns/55/doc/60/session//lang/FR> (en français)

Le Réseau d'information mondial sur la prévention de la pollution (RIMP2) est un réseau Internet qui agit comme lieu de rencontres virtuelles tout en reliant entre elles les tables rondes de prévention de la pollution, les réseaux de production plus propre ainsi que d'autres organisations vouées à la promotion et à l'avancement de la prévention de la pollution et de la durabilité.



Le site offre notamment un répertoire en ligne des tables rondes et de leurs membres; une plus grande accessibilité aux ressources et aux outils d'aide à la décision disponibles sur les sites Web traitant de la production plus propre ; des sites Web ; un accès aux stratégies et aux réussites des tables rondes bien établies; l'occasion de participer à des groupes de travail partout dans le monde et de discuter de questions de portée générale; et les derniers développements sur la production plus propre et des informations relatives à chacune des tables rondes.

À la maison – Conseils généraux

La P2 à la MAISON

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2home.cfm>

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. On y retrouve des conseils sur les mesures que vous pouvez prendre à la maison pour économiser l'eau et l'énergie, réduire la quantité de déchets produits et économiser ainsi de l'argent pour toute la famille.

La P2 et l'efficacité énergétique

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2Energy.cfm>

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. On y retrouve des conseils sur comment économiser l'énergie.

Guide pour la famille et la maison : La protection de l'environnement au quotidien

<http://perc.ca/waste-line/rrr/home/> (ce site est en anglais seulement)

Ce guide produit aux États-Unis offre un bon nombre de conseils pratiques, positifs et en faveur de l'action. Il est conçu selon une approche « pièce par pièce » pour vous aider à économiser de l'énergie et de l'eau, à réduire les déchets et à découvrir des alternatives aux produits domestiques dangereux.

Substances dangereuses

Alternatives sécuritaires aux produits toxiques

http://www.rco.on.ca/factsheet/fs_b10.html (anglais seulement)

Ce site offre une liste des alternatives sécuritaires à certains produits toxiques. La plupart de ces produits peuvent être achetés à l'épicerie.

Trousse d'outils sur la toxicité

<http://www.rcbc.bc.ca/resource/toxictools.htm>

Ceci est un guide de références au sujet des produits domestiques dangereux.

Déchets domestiques dangereux (DDD). Feuillet d'information

<http://www.rco.on.ca/factsheet/hazardous.htm> (anglais seulement)

Ce site offre une liste des DDD, fournit des statistiques, traite des préoccupations environnementales et de la santé associées aux DDD et indique comment faire pour identifier les DDD.

Informations sur la santé et la sécurité à propos des produits domestiques

<http://householdproducts.nlm.nih.gov> (anglais seulement)

Qu'est-ce qu'il y a sous votre évier de cuisine, dans votre garage, dans votre salle de bain, et sur les étagères de votre salle de lavage? Ce site Web offre des informations à propos de ce qui se retrouve dans ces produits, leurs effets possibles sur la santé et des instructions sur la sécurité et la manipulation de ces produits.

Produits dangereux dans votre maison

<http://www.epa.gov/grtlakes/seahome/housewaste/house/mainmenu.htm> (anglais seulement)

Cette ressource en provenance des États-Unis vous aide à identifier les produits potentiellement dangereux dans votre maison en procédant pièce par pièce. On vous offre une liste détaillée de produits domestiques et de leurs composants avec leurs effets potentiels ou bien réels.



Jardin

La P2 au JARDIN

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2Yard.cfm>

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. On y retrouve quelques trucs pour rendre votre cour plus écologique en économisant l'eau et en prévenant la pollution de l'eau, de l'air et du sol.

Pelouses saines

<http://healthylawns.net> (en anglais et en français)

Ce site Web est l'endroit de prédilection pour les amateurs de jardinage, les spécialistes de l'entretien des pelouses et les responsables de l'entretien des espaces verts trouveront de l'information sur la lutte antiparasitaire à risques réduits ainsi que des stratégies de prévention de la prolifération d'organismes nuisibles associées aux pelouses et aux gazons.

Produits de soins personnels

Utilisation sans risques et élimination adéquate des médicaments

http://www.hc-sc.gc.ca/english/iyh/medical/med_disposal.html

http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vsv/aspect_medical/medicaments_defaire.html (en français)

Ce site Web de Santé Canada souligne les risques qui sont associés avec mauvaise élimination des médicaments et offre de l'information sur comment les éliminer adéquatement.

Campagne en faveur des cosmétiques sécuritaires

<http://www.newdream.org/consumer/safecosmetics.html>

Ce site américain est opéré par la coalition « Campaign for Safe Cosmetics », formée de groupes concernés par la santé publique, l'éducation, la religion, le travail, les femmes, l'environnement et la consommation. L'objectif de cette coalition est de protéger la santé des consommateurs et des travailleurs en exigeant que l'industrie des soins de beauté retire graduellement de ses produits les produits chimiques qui sont reconnus ou que l'on pense être des toxines cancérigènes, mutagènes ou encore être des agents toxiques pour la reproduction.

Achats écologiques

Programme Choix environnemental

<http://www.environmentalchoice.com/>

Le Programme Choix environnemental est le programme d'étiquetage écologique du Canada. Les produits et services certifiés par le Programme Choix environnemental ont fait la preuve qu'ils étaient plus respectueux de l'environnement de la façon dont ils ont été fabriqués, de la façon dont ils seront utilisés et de la façon dont ils seront éliminés. Le site Web offre des liens vers des produits et services plus respectueux de l'environnement.

Soyez différent, vivez et achetez différemment : faites une différence

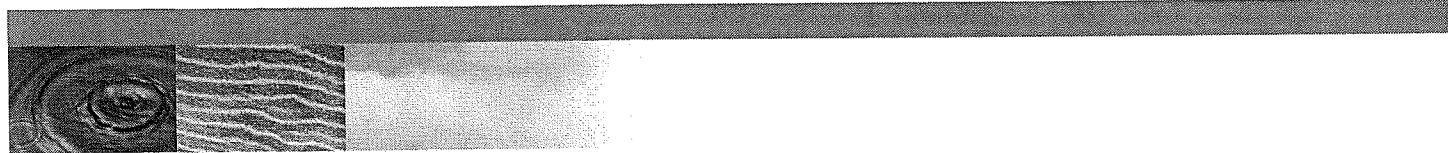
<http://www.ibuydifferent.org/>

Cette campagne américaine vise à aider les jeunes à apprendre comment ils peuvent faire une différence en achetant différemment. Ce site américain est conçu dans un style attirant pour les jeunes, et comprend une variété d'outils et de ressources pour aider les jeunes à en apprendre davantage à propos des liens et des actions qu'ils peuvent prendre pour faire une différence.

« Good stuff »? Un regard sur l'envers du décor des choses que nous achetons

<http://www.worldwatch.org/pubs/goodstuff>

Si vous avez des questions au sujet des impacts environnementaux et sociaux des produits que vous achetez et consommez, le guide Good Stuff est pour vous. Il renferme plusieurs conseils, faits et liens dont vous aurez besoin pour commencer à faire des choix informés qui sont bénéfiques pour votre santé et pour l'environnement.



Au chalet

La P2 au CHALET

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/en/p2cottage.cfm>

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2cottage.cfm> (en français)

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. Elle propose des façons de pratiquer la P2 au chalet.

Camping éco-l'eau, Canada!^{mo}

<http://www.campgreencanada.ca/>

Cette campagne nationale encourage les utilisateurs de véhicules récréatifs (VR) à utiliser des produits biologiques non toxiques pour contrôler efficacement les odeurs des réservoirs d'eaux usées des toilettes des VR. Elle fait aussi prendre conscience aux propriétaires de terrain de camping des avantages économiques et environnementaux associés avec le fait de s'inscrire et d'identifier leurs décharges d'eaux usées comme étant exemptes de produits chimiques.

Pêchez dans plomb

<http://www.cws-scf.ec.gc.ca/fishing/> (en anglais et en français)

Ce site d'Environnement Canada fournit des faits sur les pesées et les turluttés en plomb, des informations sur les règlements et sur les activités de prévention, des conseils sur où vous pouvez trouver des pesées et des turluttés sans plomb, et aussi sur des recherches sur la faune. Vous pouvez aussi commander une brochure « Pêchez sans plomb ».

Domicile et chalet verts

<http://www.gnb.ca/0009/0013-e.pdf>

<http://www.gnb.ca/0009/0013-f.pdf> (en français)

Cette brochure est une référence rapide pour la façon de vivre écologique que pourraient adopter les propriétaires riverains.

Votre automobile, votre motocyclette et votre bateau.

Automobile

La P2 au VOLANT

www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/en/p2Drive.cfm

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2Drive.cfm> (en français)

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. Elle offre certains conseils sur comment vous pourriez réduire l'impact de votre automobile sur l'environnement.

Les incidences environnementales de l'automobile

<http://www.ec.gc.ca/soer-ree/English/products/factsheets/93-1.cfm>

<http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/products/factsheets/93-1.cfm> (en français)

Ce feuillet d'information (Feuillet d'information EDE n° 93-1) fait partie de la base de données de l'État de l'environnement d'Environnement Canada. Les rubriques : L'automobile et l'économie; L'automobile et l'environnement et L'automobile et le développement durable.

Voitures écologiques : Un guide pour la production, l'utilisation et la mise au rancart écologique.

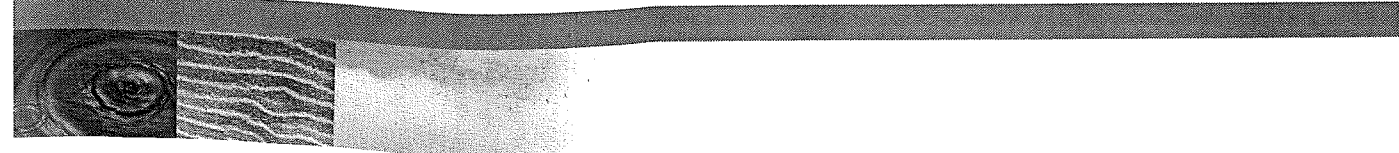
<http://www.edf.org/article.cfm?ContentID=928> (anglais seulement)

Ce site américain opéré par le groupe « Environmental Defense » offre des informations sur ce qui se passe à chacune des étapes du cycle de vie d'une voiture, et vous indique ce que vous pouvez faire pour aider à prévenir la pollution.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada : transport personnel

<http://oee.nrcan.gc.ca/transportation/personal/index.cfm?text=N&printview=N>

<http://oee.nrcan.gc.ca/transports/personnel/index.cfm?attr=8> (en français)



Ce site vous offre de l'information sur comment vous pouvez réduire votre consommation d'énergie, économisez de l'argent et aidez à protéger l'environnement lors de l'achat, de la conduite et de l'entretien de votre véhicule.

Campagne de lavage d'auto sécuritaire pour les rivières

<http://www.riversides.org/riversafe/> (anglais seulement)

Cette campagne vise à informer les Canadiens à propos des impacts environnementaux du lavage des voitures à la maison et de faire la promotion d'alternatives.

Navigation de plaisance

La protection du milieu aquatique – Guide à l'usage du plaisancier

<http://www.tc.gc.ca/BoatingSafety/pubs/pme/menu.htm>

<http://www.tc.gc.ca/securitenautique/pubs/pme/menu.htm> (en français)

Ce site de Transport Canada est un guide à l'usage du plaisancier pour la protection du milieu aquatique.

Feuillet d'information sur la navigation écologique

<http://www.deq.state.mi.us/documents/deq-ead-p2-marina-boating.pdf> (anglais seulement)

Ceci est une liste qu'il est intéressant de consulter pour pratiquer une navigation écologique et pour préserver la qualité de l'eau. Cette liste est publiée par le « Michigan Department of Environmental Quality ».

Relever le défi de la navigation de plaisance écologique

http://www.gov.ns.ca/enla/envin/p2/g_craft.asp (anglais seulement)

Ce site est mis en ligne par le ministère de l'environnement et du travail de la Nouvelle-Écosse. Il offre des informations sur comment les plaisanciers peuvent réduire leurs impacts sur l'environnement.

Dans votre communauté

Programme communautaires : documentation

<http://www.ns.ec.gc.ca/community/resources.html>

http://www.ns.ec.gc.ca/community/resources_f.html (en français)

Ce site Web offre des liens vers des informations environnementales d'intérêt pour les communautés dans les domaines des politiques publiques, des collectes de fonds, de la santé et de l'environnement, de la planification stratégique, de la recherche et des outils pour aider les groupes à bâtir des communautés saines et durables.

Choix terre-à-terre : Conseils pour que votre quartier soit l'un des voisinages en santé.

http://www.ns.ec.gc.ca/community/down_to_earth_choices/index_e.html

http://www.ns.ec.gc.ca/community/down_to_earth_choices/index_f.html (en français)

Sur ce site d'Environnement Canada, on retrouve des conseils sur comment faire de votre quartier un des voisinages en santé du Canada. Le simple est simple et facile à utiliser et offre une foule de conseils et de suggestions à mettre en pratique chaque jour pour préserver l'environnement. Vous pouvez également commander une copie imprimée gratuite de ce guide à partir du site.

Le programme de financement communautaire ÉcoAction

<http://www.ec.gc.ca/ecoaction/> (en anglais et en français)

Le programme ÉcoAction d'Environnement Canada offre son soutien financier à des organismes communautaires pour des projets qui entraînent des résultats mesurables et positifs pour l'environnement. Cet appui financier peut être sollicité pour des projets axés sur l'action, sur le renforcement de la capacité d'une collectivité ou sur une combinaison de ces deux objectifs. ÉcoAction privilégie les projets qui protègent, réhabilitent ou améliorent le milieu naturel et renforcent la capacité des collectivités à poursuivre ces activités dans le futur.

Au chalet

La P2 au CHALET

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/en/p2cottage.cfm>

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2cottage.cfm> (en français)

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. Elle propose des façons de pratiquer la P2 au chalet.

Camping éco-l'eau, Canada!^{mo}

<http://www.campgreencanada.ca/>

Cette campagne nationale encourage les utilisateurs de véhicules récréatifs (VR) à utiliser des produits biologiques non toxiques pour contrôler efficacement les odeurs des réservoirs d'eaux usées des toilettes des VR. Elle fait aussi prendre conscience aux propriétaires de terrain de camping des avantages économiques et environnementaux associés avec le fait de s'inscrire et d'identifier leurs décharges d'eaux usées comme étant exemptes de produits chimiques.

Pêchez dans plomb

<http://www.cws-scf.ec.gc.ca/fishing/> (en anglais et en français)

Ce site d'Environnement Canada fournit des faits sur les pesées et les turluttés en plomb, des informations sur les règlements et sur les activités de prévention, des conseils sur où vous pouvez trouver des pesées et des turluttés sans plomb, et aussi sur des recherches sur la faune. Vous pouvez aussi commander une brochure « Pêchez sans plomb ».

Domicile et chalet verts

<http://www.gnb.ca/0009/0013-e.pdf>

<http://www.gnb.ca/0009/0013-f.pdf> (en français)

Cette brochure est une référence rapide pour la façon de vivre écologique que pourraient adopter les propriétaires riverains.

Votre automobile, votre motocyclette et votre bateau.

Automobile

La P2 au VOLANT

www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/en/p2Drive.cfm

<http://www.ec.gc.ca/nopp/docs/fact/fr/p2Drive.cfm> (en français)

Ceci est l'une des fiches d'information du Bureau national de la prévention de la pollution d'Environnement Canada. Elle offre certains conseils sur comment vous pourriez réduire l'impact de votre automobile sur l'environnement.

Les incidences environnementales de l'automobile

<http://www.ec.gc.ca/soer-ree/English/products/factsheets/93-1.cfm>

<http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/products/factsheets/93-1.cfm> (en français)

Ce feuillet d'information (Feuillet d'information EDE n° 93-1) fait partie de la base de données de l'État de l'environnement d'Environnement Canada. Les rubriques : L'automobile et l'économie; L'automobile et l'environnement et L'automobile et le développement durable.

Voitures écologiques : Un guide pour la production, l'utilisation et la mise au rancart écologique.

<http://www.edf.org/article.cfm?ContentID=928> (anglais seulement)

Ce site américain opéré par le groupe « Environmental Defense » offre des informations sur ce qui se passe à chacune des étapes du cycle de vie d'une voiture, et vous indique ce que vous pouvez faire pour aider à prévenir la pollution.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada : transport personnel

<http://oe.e.nrcan.gc.ca/transportation/personal/index.cfm?text=N&printview=N>

<http://oe.e.nrcan.gc.ca/transports/personnel/index.cfm?attr=8> (en français)

Ce site vous offre de l'information sur comment vous pouvez réduire votre consommation d'énergie, économisez de l'argent et aidez à protéger l'environnement lors de l'achat, de la conduite et de l'entretien de votre véhicule.

Campagne de lavage d'auto sécuritaire pour les rivières

<http://www.riversides.org/riversafe/> (anglais seulement)

Cette campagne vise à informer les Canadiens à propos des impacts environnementaux du lavage des voitures à la maison et de faire la promotion d'alternatives.

Navigation de plaisance

La protection du milieu aquatique – Guide à l'usage du plaisancier

<http://www.tc.gc.ca/BoatingSafety/pubs/pme/menu.htm>

<http://www.tc.gc.ca/securitenautique/pubs/pme/menu.htm> (en français)

Ce site de Transport Canada est un guide à l'usage du plaisancier pour la protection du milieu aquatique.

Feuillet d'information sur la navigation écologique

<http://www.deq.state.mi.us/documents/deq-ead-p2-marina-boating.pdf> (anglais seulement)

Ceci est une liste qu'il est intéressant de consulter pour pratiquer une navigation écologique et pour préserver la qualité de l'eau. Cette liste est publiée par le « Michigan Department of Environmental Quality ».

Relever le défi de la navigation de plaisance écologique

http://www.gov.ns.ca/enla/envin/p2/g_craft.asp (anglais seulement)

Ce site est mis en ligne par le ministère de l'environnement et du travail de la Nouvelle-Écosse. Il offre des informations sur comment les plaisanciers peuvent réduire leurs impacts sur l'environnement.

Dans votre communauté

Programme communautaires : documentation

<http://www.ns.ec.gc.ca/community/resources.html>

http://www.ns.ec.gc.ca/community/resources_f.html (en français)

Ce site Web offre des liens vers des informations environnementales d'intérêt pour les communautés dans les domaines des politiques publiques, des collectes de fonds, de la santé et de l'environnement, de la planification stratégique, de la recherche et des outils pour aider les groupes à bâtir des communautés saines et durables.

Choix terre-à-terre : Conseils pour que votre quartier soit l'un des voisinages en santé.

http://www.ns.ec.gc.ca/community/down_to_earth_choices/index_e.html

http://www.ns.ec.gc.ca/community/down_to_earth_choices/index_f.html (en français)

Sur ce site d'Environnement Canada, on retrouve des conseils sur comment faire de votre quartier un des voisinages en santé du Canada. Le simple est simple et facile à utiliser et offre une foule de conseils et de suggestions à mettre en pratique chaque jour pour préserver l'environnement. Vous pouvez également commander une copie imprimée gratuite de ce guide à partir du site.

Le programme de financement communautaire ÉcoAction

<http://www.ec.gc.ca/ecoaction/> (en anglais et en français)

Le programme ÉcoAction d'Environnement Canada offre son soutien financier à des organismes communautaires pour des projets qui entraînent des résultats mesurables et positifs pour l'environnement. Cet appui financier peut être sollicité pour des projets axés sur l'action, sur le renforcement de la capacité d'une collectivité ou sur une combinaison de ces deux objectifs. ÉcoAction privilégie les projets qui protègent, réhabilitent ou améliorent le milieu naturel et renforcent la capacité des collectivités à poursuivre ces activités dans le futur.



Green Communities Association

<http://www.gca.ca/> (anglais seulement)

La « Green Communities Association (GCA) » est une organisation parapluie d'organisations non gouvernementales locales qui apportent des solutions aux ménages et aux communautés du Canada. Sur ce site, il est possible d'en apprendre davantage au sujet de la GCA, de ses organisations membres et de ses programmes innovateurs.

Ressources pour les communautés durables

<http://www.law.ntu.edu.tw/sustain/intro/ortee/> (anglais seulement)

Les ressources pour les communautés durables de la Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie ont été créées à l'intention des communautés et des groupes qui travaillent à atteindre la durabilité sous toutes ses formes, incluant les initiatives environnementales, sociales, économiques et à propos de la santé en Ontario.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

<http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/> (en anglais et en français)

L'INRP est le seul inventaire national légiféré accessible au public canadien. Il permet aux Canadiens d'obtenir des renseignements sur les rejets et les transferts de polluants clés dans leurs collectivités.

Pollution Watch

<http://www.pollutionwatch.org/> (anglais seulement avec quelques ressources en français)

Le site Web de PollutionWatch est basé sur les données de l'INRP et offre des informations au sujet des substances toxiques que des installations rejettent dans votre communauté. Sur le site Web, vous pouvez faire une recherche sur des pollueurs dans votre région en utilisant votre code postal, obtenir des informations à propos des effets sur la santé de polluants spécifiques ou de groupe de produits chimiques et plus encore.

Glossaire

Achat écologique : Pratiquer l'achat écologique, c'est d'acheter des produits ou des services qui ont un impact moindre sur l'environnement. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution, Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?)

CFC (chlorofluorocarbone) : Un gaz à effet de serre qui entraîne la détérioration de la couche d'ozone atmosphérique. Les CFC sont divers composés halocarbonés comprenant du carbone, de l'hydrogène, du chlore et du fluor, autrefois largement répandus comme propulseurs d'aérosol et comme réfrigérants. (Sources : Fondation David Suzuki, Dictionnaire américain Heritage® de l'anglais, quatrième édition)

Changement climatique : (utilisé pour « Réchauffement de la planète ») : Les activités humaines modifient la composition chimique de l'atmosphère en favorisant l'accumulation de gaz à effet de serre qui retiennent la chaleur et la renvoient vers la surface terrestre. En conséquence, le climat change : la température de la planète s'élève et les phénomènes météorologiques violents sont plus fréquents.

Conception écologique : Démarche fondée sur la comparaison du rendement, des coûts et des risques rattachés à différentes solutions de rechange. Elle recourt à des estimations des technologies moins polluantes et à des instruments fondés sur le cycle de vie du produit pour évaluer le rendement, les coûts ainsi que les répercussions sur la santé et l'environnement de techniques concurrentielles. Un de ses objectifs est d'encourager la prévention de la pollution, l'innovation aux premières étapes, par la reprise de la conception, plutôt que de compter sur des moyens appliqués en aval, pour atténuer les éventuels risques pour la santé et l'environnement.

Conservation : Préservation de l'environnement naturel, y compris la faune, son habitat et les écosystèmes dont elle fait partie.

Conservation de l'eau : Pour conserver l'eau, il faut réduire la consommation d'eau ou utiliser celle-ci plus efficacement, afin de réduire la pollution et les risques pour la santé, de diminuer les coûts associés à l'eau et de prolonger la vie utile des sources d'approvisionnement et des installations d'épuration actuelles.

Contamination (Eau) : L'eau est jugée contaminée si elle renferme des polluants chimiques ou biologiques qui sont nuisibles à la santé humaine ou à l'environnement.

Citoyenneté environnementale : Un engagement personnel visant à en apprendre davantage à propos de l'environnement et à prendre des mesures responsables comme la pratique de la prévention de la pollution. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution Partie IV : La P2 et vous!)

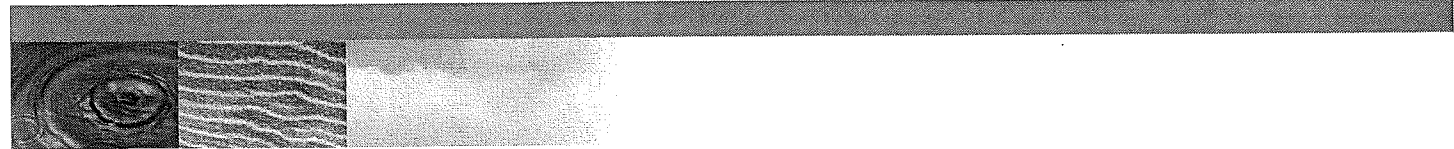
Déchets dangereux : Produits jetés à la poubelle qui, du fait de leur nature inhérente et de leur quantité, exigent des techniques d'élimination spéciales pour éviter d'engendrer des risques pour la santé, des nuisances ou de la pollution environnementale. Physiquement, ils peuvent être solides, liquides, semi-solides ou gazeux.

Déchets (gestion) : Élimination, traitement, contrôle, recyclage et réutilisation des déchets solides, liquides et gazeux des usines, des animaux, des humains et d'autres organismes. Cela comprend le contrôle au sein d'un système écologique fermé pour maintenir un environnement habitable. Certains des déchets impliqués sont dangereux tandis que d'autres sont simplement si volumineux que leur élimination permanente devient un problème.

Déchet (Sanitaire) : Déchets solides comme ceux de nos poubelles, qui sont produits par les activités normales associées à l'entretien d'une maison mais qui ne sont pas dangereux ou radioactifs. (Source : Idaho National Engineering and Environmental Laboratory <http://www.inel.gov/pollution-prevention/define.shtml>)

Développement durable : « Développement qui répond aux besoins actuels sans nuire à la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». En d'autres termes, le développement est essentiel pour combler les besoins humains et pour améliorer la vie humaine. En même temps, le développement doit être efficace et responsable du point de vue environnemental, et utiliser avec intelligence les rares ressources que nous avons, soit les ressources naturelles, humaines et économiques.

Eaux usées (Eau) : Eau utilisée pour une activité humaine et qu'on permet de s'écouler, habituellement dans l'environnement ou vers une station d'épuration.



Éco-étiquetage : Un outil de communication et de marketing de l'industrie qui utilise des étiquettes pour distinguer les produits et les services qui rencontrent les critères environnementaux établis. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution - Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?)

Écologie (industrielle) : Une discipline qui se concentre sur la conception, le développement, l'opération, le renouvellement et le mise au rancart des équipements industriels en tant que systèmes écologiques, avec une emphase sur l'optimisation de l'efficacité des ressources. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution, Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?)

Écosystème : Communauté biologique constituée d'organismes en interaction et de leur milieu environnant.

Effet de serre : Phénomène par lequel certains gaz qui absorbent et emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère entraînent le réchauffement de la planète.

Effluent : Quelque chose qui s'écoule ou qui sort en quelque part, comme un jet provenant d'un plan d'eau ou encore d'une enceinte fermée comme une station de traitement, un complexe industriel ou un étang d'épuration. (Source : Dictionnaire américain Heritage® de l'anglais, quatrième édition)

Émission : Une substance émise dans l'air. (Source : Dictionnaire américain Heritage® de l'anglais, quatrième édition)

Énergétique (Industrie) : L'industrie énergétique comporte des entreprises qui produisent de l'électricité par des méthodes comme l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire, ainsi que celles qui extraient et raffinent des combustibles fossiles producteurs d'énergie. D'autres entreprises s'occupent de la mise au point de sources d'énergie de remplacement, comme l'énergie solaire et éolienne et des piles à combustible.

Évaluation environnementale : Par le truchement d'une évaluation environnementale, on détermine ou estime la valeur, l'importance ou l'ampleur des dommages infligés à un écosystème donné ou à l'un de ses aspects.

Évaluation des risques : Estimation de la possibilité de problèmes environnementaux ou de santé découlant d'une activité donnée. Elle joue un rôle important dans l'établissement de mesures de contrôle de la fabrication, de l'utilisation et du transport des produits chimiques toxiques.

Évaluation du cycle de vie : Méthode de détermination, de quantification et d'évaluation systématique des intrants et des extrants (c'est-à-dire des sources de répercussions sur l'environnement) durant le cycle de vie d'un produit. C'est l'un des outils contribuant à la gestion du cycle de vie sans lui être indispensable.

Gaz à effet de serre : Gaz qui absorbent et emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère et qui entraînent le réchauffement de la planète. Certains sont présents naturellement dans l'atmosphère, tandis que d'autres découlent d'activités humaines. Parmi les gaz à effet de serre, on retrouve le dioxyde de carbone, la vapeur d'eau, le méthane, l'oxyde nitreux, l'ozone, les chlorofluorocarbones, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gestion des risques : Le processus de choisir et de mettre en oeuvre des mesures de gestion à l'égard d'un risque évalué, en considérant un large éventail de facteurs juridiques, économiques et sociaux.

Gestion du cycle de vie : Réduction au minimum des pressions exercées sur l'environnement par un produit ou un service, durant son cycle de vie, lequel englobe toutes les activités depuis la fabrication jusqu'à l'élimination du produit en passant par son utilisation.

Ozone : Gaz naturellement présent qui est formé d'oxygène normal et qui protège la terre en filtrant les rayons ultraviolets du soleil. La plus grande concentration d'ozone se trouve dans la stratosphère, couche de l'atmosphère située de 10 à 50 km d'altitude.

Pluies acides : Terme générique utilisé pour les précipitations renfermant une concentration anormalement élevée d'acide sulfurique et d'acide nitrique. Ces acides se forment dans l'atmosphère lorsque des émissions industrielles de gaz se combinent avec l'eau. Ils ont une incidence négative sur l'environnement et la santé humaine.



Polluant (Organique) : Par définition, les polluants organiques contiennent du carbone. Ils peuvent être formés à partir de produits naturels comme des plantes, des animaux, du charbon ou du pétrole ou encore synthétisés artificiellement pour produire des composés comme des solvants industriels, des pesticides, des explosifs, des résines, des plastiques ou des fibres. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution, Partie II : Qu'est-ce que la prévention de la pollution (P2)?)

Polluant (Métallique) : Des métaux toxiques comme du plomb ou du mercure. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution, Partie II : Qu'est-ce que la prévention de la pollution (P2)?)

Polluant (Radioactif) : Des produits chimiques qui émettent des radiations dans l'air, l'eau ou le sol en raison d'un procédé élimination inapproprié, d'accidents ou d'explosions. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution, Partie II : Qu'est-ce que la prévention de la pollution (P2)?)

Pollution (Eau) : Introduction dans de l'eau ou dans un plan d'eau d'une substance ayant un effet désagréable ou nuisible. La pollution de l'eau découle souvent de sources directes, comme les effluents rejetés par des usines dans les lacs et les rivières, mais elle peut aussi tomber de l'atmosphère ou s'infiltrer depuis les terrains environnants.

Pollution (Industrie) : Dégradation d'un milieu par l'introduction d'un polluant. La pollution revêt plusieurs aspects et peut être présente dans l'air, la terre, l'eau ou des organismes. Une partie de la pollution provient de sources naturelles, mais elle est surtout le fait d'activités humaines.

Prévention de la pollution : Utilisation de processus, de pratiques, de matériaux, de produits ou de sources d'énergie qui évitent ou réduisent au minimum la création de polluants et de déchets et qui diminuent les risques pour la santé humaine ou l'environnement.

Qualité de l'air : Les scientifiques recueillent et analysent régulièrement des échantillons d'air de diverses régions du Canada pour déterminer les niveaux des polluants. Cette information sert non seulement à mettre le doigt sur les sources de pollution atmosphérique et à élaborer des stratégies de réduction de celle-ci, mais aussi à produire des prévisions quotidiennes sur la qualité de l'air, afin d'avertir les Canadiens de niveaux de smog élevés.

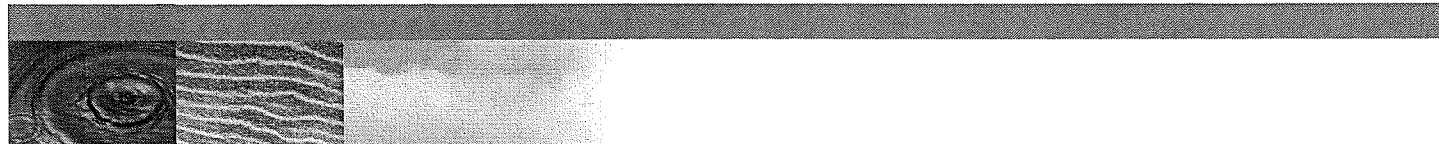
Qualité de l'eau : On établit la qualité de l'eau en déterminant sa composition chimique et en évaluant la quantité de bactéries. Pour garantir la sécurité de l'eau potable au Canada, on a fixé des limites maximales pour tous les contaminants potentiellement nuisibles.

Recycler : Prendre un matériel dont on ne veut plus, le traiter et ensuite produire de nouveau un produit utile. Les boîtes en aluminium peuvent être fondues (traitée) puis reformées en tant que nouvelles boîtes en aluminium ou être transformées en d'autres produits en aluminium. D'autres exemples incluent des journaux transformés en isolation, de l'acier automobile transformé en culées de pont, ou encore les bidons de lait de plastique transformés en bancs de parc. (Source : Idaho National Engineering and Environmental Laboratory <http://www.inel.gov/pollution-prevention/define.shtml>)

Réduire : AVANT de produire des déchets, essayez de minimiser la quantité ou la toxicité des déchets en leur substituant des produits chimiques non toxiques, en utilisant les deux côtés d'une feuille de papier ou en envoyant un courriel. (Source : Idaho National Engineering and Environmental Laboratory <http://www.inel.gov/pollution-prevention/define.shtml>)

Réutiliser : Les matériaux qui ne sont plus désirés par une personne ou entreprise peuvent être utilisés par une autre personne ou entreprise. Porter des vieux vêtements pour travailler dans le jardin, utiliser de la peinture dont une autre personne n'a plus besoin ou remplir de nouveau un bidon d'essence sont de bons exemples de réutilisation. (Source : Idaho National Engineering and Environmental Laboratory <http://www.inel.gov/pollution-prevention/define.shtml>)

Smog (Ozone au niveau du sol) : Le smog se forme dans la basse atmosphère terrestre, près du niveau du sol, lorsque des polluants rejetés par des autos, des centrales électriques, des chaudières industrielles, des raffineries, des usines chimiques et d'autres sources réagissent chimiquement en présence de la lumière du soleil. Quarante-vingt-dix pour cent de tout le smog des zones urbaines est constitué d'ozone au niveau du sol, soit le même produit chimique que l'on trouve dans la stratosphère. Lorsque les quantités sont suffisantes, l'ozone au niveau du sol peut causer des problèmes respiratoires chez les êtres humains et d'autres animaux ainsi qu'endommager les plantes et les matériaux de construction.



Substance toxique (Eau) : Substance qui a ou qui risque d'avoir un effet nuisible, immédiat ou à long terme, sur l'environnement ou la santé humaine. Les substances toxiques découlant d'activités industrielles et agricoles pénètrent souvent dans l'eau. Elles ont été liées à des problèmes de santé chez les animaux et les humains.

Surveillance de l'environnement : La surveillance de l'environnement, c'est-à-dire la réalisation d'observations géoréférencées systématiques de celui-ci, comme la mesure des niveaux d'eau ou le recensement d'arbres, est essentielle à la détection des changements aux écosystèmes.

Système de gestion environnemental : Outil qui permet aux installations de contrôler systématiquement l'impact de leurs activités sur l'environnement en identifiant, priorisant et gérant les aspects environnementaux associés avec leurs opérations, leurs produits et leurs services. (Source : Guide du citoyen pour la prévention de la pollution, Partie III : Comment la P2 fonctionne-t-elle dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels au Canada?)

Traitement (Eau) : Le traitement des eaux usées ou contaminées avec des agents chimiques, physiques ou biologiques afin de les rendre propres à la consommation et pour d'autres usages.

*Sources : À moins d'avis contraire, les définitions ci-dessus proviennent du site Web d'Environnement Canada
http://www.ec.gc.ca/glossary_f.html et <http://www.ec.gc.ca/cppic/aboutp2/fr/glossary.cfm>*



CANADIAN INSTITUTE FOR
ENVIRONMENTAL LAW AND POLICY

L'INSTITUT CANADIEN DU
DROIT ET DE LA POLITIQUE
DE L'ENVIRONNEMENT

Since/dépuis 1970

130 Spadina Avenue, Suite 305
Toronto (Ontario) M5V 2L4
Tél. : (416)923-3529
Télééc. : (416)923-5949
Courriel : cielap@cielap.org

www.cielap.org